

* Détails chez
196, ch. Haut de la Rivière
Saint-Pacôme
418 852-2922
f
technimecanique.com

TECH
MINI-MÉCANIQUE

VÉLO ÉLECTRIQUE
KAWASAKI
POUR
ADOLESCENT

RABAIS de
700\$*

FINANCEMENT
Good Times
Let the Good Times Roll

Kawasaki
Let the Good Times Roll

SEMAINE DU 9 MARS 2026

Le Placoteux

VOLUME 48, ÉDITION 10
24 PAGES

Le PQ et le PCQ
à égalité en
Côte-du-Sud, p. 5

Musée de la
sculpture à SJPJ :
l'emprunt pourrait
être contesté, p. 6

TOYOTA
VENTE
ÉTIQUETTES
ROUGES

DISPONIBLE EN
VERSION 4RM

2026 BZ XLE 2RM

Location à partir de **77\$** / SEM. Pour 48 mois
16 000 km/an

5 000\$ d'acompte, prix suggéré
de 36 990\$, taux d'intérêt : 1,99 %

Inclut RABAIS gouvernemental
et INCITATIF CLIENT de 12 000\$

HYBRIDE
BRANCHABLE

2026 PRIUS HYBRIDE BRANCHABLE SE

Location à partir de **79\$** / SEM. Pour 48 mois
16 000 km/an

5 200\$ d'acompte, prix suggéré
de 35 080\$, taux d'intérêt : 5,79 %

Inclut RABAIS gouvernemental
et INCITATIF CLIENT de 8 000\$

HYBRIDE
ÉGALEMENT EN
INVENTAIRE

2026 TACOMA 4X4 TRD SPORT

**RIVIÈRE-DU-LOUP
TOYOTA**

10, rue Ernest-Paradis, Rivière-du-Loup
418 862-3222 f
www.rivieredulouptoyota.com

0859H1026
* Pour un temps limité. Photos
à titre indicatif. Détails chez
Rivière-du-Loup Toyota.

REA
protection extra-attentive



Des
établissements
de santé
vieillissants
P. 2

CENTURY 21.
Nord-Sud
AGENCE IMMOBILIÈRE

COURTIER IMMOBILIER

Pour un SERVICE en OR!
Plus de 20 ans d'expertise.

Vous voulez VENDRE ou ACHETER?
Contactez-moi!

FRANCE ROY 418 603-2121
901, 4^e avenue Painchaud, La Pocatière

0088E2025

COMMERCIAL | INDUSTRIEL | INSTITUTIONNEL | RÉSIDENTIEL

**CONSTRUCTION
MARCEL CHAREST
ET FILS**

T 418 492-5911 | SF 1 800 561-5911
TÉLÉC 418 492-9705
mcfinc.ca | infos@mcfinc.ca

997, Route 230 Est, Saint-Pascal
ISO 9001: 2008

0053H0624
RBQ: 1623-5558-35

La puissance d'un groupe

OLIVIER
KAMOURASKA | CHRYSLER

Venez me rencontrer!
Denys DesRosiers, conseiller aux ventes
418 633-0273

255, av. Patry, Saint-Pascal (aut. 20, sortie 465)
418 492-3432 • 1 800 363-3432
olivierkamouraskachrysler.com

0008H2224



redaction@leplacoteux.com

MARC LAROUCHE

ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ DU KAMOURASKA

Des établissements au seuil, peu de marge de manœuvre

Des documents obtenus grâce à une demande d'accès à l'information auprès de Santé Québec révèlent que plusieurs établissements de santé du CISSS du Bas-Saint-Laurent, dont certains dans la MRC de Kamouraska, présentent un indice de vétusté (IV) de C. Cette cote signifie que ces infrastructures présentent un niveau modéré de dégradation et de déféctuosité. Un seul est coté D, ce qui représente un niveau élevé de dégradation et de déféctuosité.

C'est le CHSLD Villa Maria de Saint-Alexandre, construit en 1957, qui obtient la cote D. Son IV est de 19,21 %. La chaufferie est cotée B, avec un IV de 5,81 %. Plus le pourcentage est élevé, plus le bâtiment est dégradé, plus les travaux requis sont importants, et plus il devient prioritaire dans la planification des investissements.

Dans le secteur de La Pocatière, l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, construit en 1962, est classé C avec un IV de 12,56 %. Sa section CLSC (2013) obtient une cote B à 8,41 %, tandis que la chaufferie de l'hôpital (1962) est également cotée B à 6,56 %. Le Centre de réadaptation du déficience intellectuelle de La Pocatière, construit en 1990, est classé B avec un IV de 7,11 %.



Le CHSLD Villa Maria de Saint-Alexandre obtient la cote D. Photo : Marc Larouche

Des cotes D dans Chaudière-Appalaches

Dans l'est de la Chaudière-Appalaches, entre Lévis et la limite du Bas-Saint-Laurent, le CLSC et le CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli sont à surveiller. Il en est de même pour certaines installations de Montmagny, qui affichent une cote D dans le classement 2025-2026.

Ainsi, le CLSC et le CHSLD de Saint-Jean-Port-Joli sont touchés. Le bâtiment original, construit en 1978, est coté D avec un indice de vétusté de 19,38 %. Le bâtiment Est, ajouté en 1986 reçoit également une cote D à 16,87 %. Seule une portion plus récente du site conserve une cote supérieure, mais les principales composantes d'hébergement se trouvent désormais dans la catégorie la plus préoccupante du classement.

À Montmagny, l'hôpital voit l'ensemble des ailes A à J, construites en 1959, classées D avec un indice de vétusté de 16,07 %. Du côté du CLSC et

CHSLD de Montmagny, l'aile B, érigée en 1935, obtient une cote D à 15,95 %, tandis que l'aile E (chaufferie), datant de 1950, affiche un indice de 16,05 %. Ce sont donc des composantes âgées de plus de 65 à 90 ans qui figurent parmi les infrastructures les plus vulnérables du secteur.

Le portrait met en lumière un parc immobilier vieillissant, particulièrement du côté des infrastructures hospitalières et d'hébergement de longue durée, où les indices de vétusté dépassent tous le seuil des 15 %.

Indice	État	Description
A	Très bon	L'infrastructure est habituellement récente ou elle est remise à neuf. Elle rend le service sans interruption ou ralentissement. Elle requiert peu de travaux de maintien d'actifs.
B	Bon	L'infrastructure présente un niveau léger de dégradation et de déféctuosité. Elle requiert certains travaux de maintien d'actifs. Habituellement, elle est dans son deuxième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service peuvent survenir, mais cela nécessite rarement la mise en place de mesures d'atténuation de risques.
C	Satisfaisant	L'infrastructure présente un niveau modéré de dégradation et de déféctuosité. Elle requiert régulièrement des travaux de maintien d'actifs. Habituellement, elle est dans son troisième tiers de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service peuvent survenir et nécessiter occasionnellement la mise en place de mesures d'atténuation de risques.
Seuil d'état		
D	Mauvais	L'infrastructure présente un niveau élevé de dégradation et de déféctuosité. Elle requiert des travaux de maintien d'actifs importants. Habituellement, elle dépasse sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service peuvent survenir et nécessiter régulièrement la mise en place de mesures importantes d'atténuation de risques.
E	Très mauvais	L'infrastructure présente un niveau très élevé de dégradation et de déféctuosité. Elle requiert des travaux de maintien d'actifs très importants. Habituellement, elle dépasse nettement sa durée de vie utile. Des interruptions ou des ralentissements de service peuvent survenir et nécessiter plus souvent la mise en place de mesures très importantes d'atténuation de risques.

Ce tableau illustre la signification des différentes cotes. Illustration : Gouvernement du Québec.

À Saint-Pascal, le CLSC principal, construit en 1967, affiche une cote C à 14,97 %. La chaufferie du même établissement atteint 5,06 % et se classe A, mais le bâtiment principal demeure dans une catégorie intermédiaire.

Du côté de Saint-Pacôme, le centre d'hébergement (1971) est lui aussi classé C avec un indice de 14,04 %. Son pavillon Le Manoir (2003) obtient 12,50 %, également en catégorie C, alors que la chaufferie, les cafétérias et les autres espaces administratifs et de vocation autre (1971) sont cotés B, avec des cotes respectives de 5,26 % et 8,21 %.

À Rivière-Ouelle, le CRDI-TSA et CRDP Thérèse-Martin (bâtiment principal de 1964) est classé B à 6,47 %, tandis que la chaufferie du même site obtient 5,30 %, aussi en catégorie B.

L'indice exprimé en pourcentage correspond à la proportion théorique du coût de remplacement devant être investie pour remettre le bâtiment en état optimal. Dans le Kamouraska, aucun établissement n'apparaît en catégorie E.

Ce positionnement place le territoire kamouraskois dans une zone de vigilance.

Sans être en situation critique, plusieurs immeubles clés ont plus de 50 ou 60 ans, et nécessiteront des investissements importants à moyen terme si l'on veut éviter de basculer dans les catégories inférieures.

Pas de commentaires

Santé Québec n'a pas voulu commenter. Par courriel, on nous répond que « des enveloppes budgétaires sont allouées annuellement afin de soutenir le maintien des actifs [...] La planification des travaux (projets) est assurée par les établissements en fonction des ressources financières qui leur sont accordées. »

Impossible non plus d'avoir les commentaires du directeur général du Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent, le Dr Jean-Christophe Carvalho. Le responsable des communications, Gilles Turmel, explique que « l'état de vétusté de nos bâtiments est un outil qualitatif qui nous permet d'établir nos priorités organisationnelles. En fonction des fonds publics qui nous sont alloués, nous investissons où les besoins sont les plus urgents. »



L'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière est classée C. Photo : Archives Le Placoteux

L'alerte SILVER déclenchée quelques jours après son instauration

Quelques jours à peine après son entrée en vigueur au Québec, l'alerte SILVER a été déclenchée pour la toute première fois. La Sûreté du Québec a lancé, le 27 février, un avis de disparition concernant un homme de 91 ans de Plessisville.

MARC LAROUCHE

L'homme avait été vu pour la dernière fois vers 16 h, sur la route 267 à Inverness, en direction de Thetford-Mines. Les policiers indiquaient qu'il pouvait se trouver dans les régions de Chaudière-Appalaches ou du Centre-du-Québec. Il se déplaçait à bord d'une Buick Verano blanche, immatriculée E32 KTE.

L'alerte a rapidement mobilisé les corps policiers et le public. Moins de 24 heures plus tard, vers 9 h samedi matin, il a été retrouvé sain et sauf dans le secteur de Kamouraska. La Sûreté du Québec a ensuite mis fin à l'alerte.

Un nouvel outil calqué sur l'AMBER

L'alerte SILVER vise les disparitions de personnes âgées dont l'état de santé ou la condition physique peuvent faire craindre pour leur sécurité. Elle s'apparente à l'alerte AMBER, utilisée pour les enlèvements d'enfants, mais adaptée aux aînés présentant notamment des troubles cognitifs ou des problèmes de désorientation.

Le déclenchement permet une diffusion rapide et massive d'informations à la population par différents canaux, afin d'augmenter les chances de localiser la personne en vie et en bonne santé. Dans le cas de Jean-Marc Côté, cette mobilisation rapide a mené à un dénouement heureux en moins d'une journée.

Des disparitions bien réelles dans la région

Au-delà de ce premier cas médiatisé, les statistiques démontrent que les disparitions d'aînés sont une réalité bien présente au Bas-Saint-Laurent. Selon des données fournies par la Sûreté du Québec au *Placoteux*, 57 disparitions de personnes de 65 ans et plus ont été enregistrées dans l'ensemble du Bas-Saint-Laurent en 2024 et 2025. On en comptait 29 en 2024, et 28 en 2025.

La majorité des cas concernent des disparitions de leur foyer naturel, soit 32 dossiers sur deux ans (19 en 2024 et 13 en 2025). Les autres signalements se répartissent notamment entre des disparitions survenues dans des hôpitaux (7), des centres d'accueil (3), des instituts psychiatriques (1), ou liées à des troubles neurologiques (3). Onze cas sont classés dans la catégorie « autre ».

Au Kamouraska, quatre disparitions d'aînés ont été recensées sur la même période : trois en 2024, et une en 2025. Trois de ces cas sont classés « disparition autre », et un concerne un départ d'un foyer naturel.

Un portrait qui relativise... et qui interpelle

Rapporté à l'ensemble du Bas-Saint-Laurent, le Kamouraska représente

environ 7 % des disparitions d'aînés enregistrées au cours des deux dernières années (4 sur 57). Le nombre demeure modeste, mais chaque cas mobilise d'importantes ressources policières, et suscite l'inquiétude des proches.

Dans un contexte de vieillissement accéléré de la population régionale, les autorités estiment que des outils comme l'alerte SILVER pourraient devenir déterminants pour intervenir plus rapidement lors de situations critiques.

Le premier déclenchement, quelques jours seulement après l'instauration du système, démontre à la fois la pertinence du mécanisme et la réalité des disparitions d'aînés au Québec. Dans le cas de l'homme de Plessisville, la rapidité de diffusion aura contribué à une issue heureuse. Reste maintenant à voir comment cet outil s'intégrera, à long terme, aux stratégies d'intervention policières et communautaires dans les régions comme le Bas-Saint-Laurent.

Pourquoi un nom à connotation anglophone ?

Au moment où le gouvernement du Québec insiste sur le fait que la langue française est en péril, voilà qu'il impose un nom officiel à connotation anglophone à un processus qui sera certainement répété et entendu à maintes reprises pour des années à venir.

MARC LAROUCHE

Le principe s'est inspiré de l'Alerte AMBER aux États-Unis. Or, ce nom, AMBER, n'a pas été choisi au hasard. C'est un prénom, celui d'Amber Hagerman, une fillette de neuf ans enlevée et assassinée au Texas en 1996. À la suite de ce drame, un système d'alerte d'urgence a été créé aux États-Unis, puis adopté ailleurs — dont au Québec — avec le même nom.

Officiellement, AMBER est devenu un acronyme : America's Missing Broadcast Emergency Response, qu'on peut traduire par Réponse d'urgence diffusée pour une personne disparue. Même si le Québec utilise surtout la référence symbolique au prénom Amber, l'acronyme demeure associé au système.

Alerte SILVER

Le mot SILVER fait référence aux «cheveux argentés», donc aux personnes âgées. Contrairement à AMBER, le mot SILVER a d'abord été choisi pour cette valeur symbolique.

Dans certains États et juridictions nord-américaines, on y associe aussi un acronyme explicatif, par exemple : Senior Incident Locate Vulnerable Endangered Report.

Mais au Québec, SILVER sera maintenant surtout utilisé comme appellation distinctive pour signaler une disparition d'aîné dont la sécurité pourrait être compromise, particulièrement en cas de troubles cognitifs, de désorientation, ou d'un état de santé préoccupant.

Dix ans pour le Marché aux Caissons

Le Marché aux Caissons de Sainte-Louise célèbre en mars son dixième anniversaire, une réussite issue d'une mobilisation citoyenne pour offrir un service d'alimentation de proximité dans ce village de 700 habitants.

MARC LAROUCHE

Installé dans l'ancien local de la caisse populaire, l'organisme à but non lucratif est aujourd'hui un véritable moteur de vitalité au cœur du village. On y trouve une gamme complète de produits d'épicerie, des produits locaux, des mets prêts-à-manger, une agence de la SAQ, la location d'équipements de plein air en saison, ainsi qu'un espace café où se tiennent des activités culturelles mettant en valeur les

Ouvert 365 jours par année de 8 h à 20 h, le Marché peut compter sur une dizaine d'employés, et sur l'engagement constant de sa communauté. Pour connaître la programmation des activités, les tirages et les événements spéciaux liés au dixième anniversaire, il suffit de suivre le Marché aux Caissons sur Facebook.

Source : *Le Marché aux Caissons*



Déjà dix ans pour le Marché aux Caissons de Sainte-Louise. Photo : Facebook

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

**AVIS DE
CONVOCATION**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE Journal Le Placoteux, coopérative de solidarité

Les membres de la Coopérative de solidarité du journal Le Placoteux (Association des Gens D'affaires de Saint-Pascal) sont cordialement invités à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu :

**LE MARDI 17 MARS 2026, À 19 H
au bureau du journal soit au
409, rue Taché à Saint-Pascal.**

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer l'expression de nos meilleurs sentiments,

Louis Turbide
Directeur général

9996N0026

Les services d'urgence de la MRC de L'Islet s'exercent au sauvetage en milieu isolé

Les services d'urgence de la MRC de L'Islet uniront leurs forces les 14 et 15 mars prochains dans le cadre de deux journées de formation pratique consacrées au sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI). L'activité, organisée par le Service de sécurité incendie de la MRC, se déroulera en collaboration avec la Sûreté du Québec et les services ambulanciers du territoire.

JOSÉ D. SOUCY



LA CHRONIQUE DE

Roméo Bouchard

romeobouchard@hotmail.ca

10-26

Une constitution, ça sert à quoi ?

Le ministre Jolin-Barrette s'est mis dans la tête — sans doute pour laisser un héritage après la mort annoncée de la CAQ — d'écrire et de faire adopter une constitution du Québec, dans les limites imposées par la constitution canadienne.

Le problème, c'est que la constitution qu'il nous propose n'en est pas une, et risque de nous emmerder plus que de nous aider, un peu comme la camisole de force de la constitution canadienne que nous a léguée P.É. Trudeau.

Une constitution qui ignore le peuple québécois

Le rôle d'une constitution, c'est de définir comment une collectivité veut se gouverner, désigner ses dirigeants, partager le pouvoir de décision, préserver son territoire, sa culture et son identité, assurer sa cohésion. En démocratie, une constitution doit exprimer la volonté du peuple, et être adoptée par le peuple, car c'est le peuple et non l'État qui est souverain. Et il est évident qu'on ne peut laisser définir les règles d'exercice du pouvoir par ceux-là mêmes qui détiennent le pouvoir : le conflit d'intérêts est évident.

Le projet du ministre Jolin-Barrette n'est pas un projet de constitution, mais un simple projet de loi identitaire partisan, écrit par ses conseillers, qu'il veut faire adopter à l'Assemblée nationale (probablement sous bâillon), et qui pourra être modifié comme n'importe quelle loi : ce n'est pas une constitution. Le peuple est ignoré, mais le ministre prétend que les élus représentent le peuple, et ont tout pouvoir pour parler en son nom. Moi je pense que les élus représentent avant tout leur parti.

C'est au peuple québécois d'écrire sa constitution

Dès sa présentation, on a reproché au ministre de ne pas avoir consulté la population pour un document aussi lourd de conséquences pour notre avenir. Pour sauver la face, le ministre a improvisé une consultation bidon. Des centaines de

mémoires ont été présentés, et près de deux cents citoyens ont été invités à venir défendre leur point de vue devant une Commission parlementaire réunissant des députés de tous les partis. Le temps alloué aux participants était souvent dérisoire. Pour ma part, appuyé par une vingtaine de citoyens militant en région, j'ai présenté un mémoire demandant le retrait pur et simple de ce projet de constitution qui n'en est pas une. On m'a invité à me présenter à ladite Commission le mardi 17 février : on m'allouait quatre minutes (vous avez bien lu!) pour exposer mon point de vue, et dix minutes pour répondre aux questions des députés des trois partis principaux.

Heureusement (et malheureusement pour le ministre), il s'est passé quelque chose. Les députés ont comme réalisé tout à coup qu'une constitution ne pouvait ignorer les attentes du peuple concernant le processus électoral, le rôle des partis politiques, la participation des citoyens aux décisions, nos programmes sociaux, la décentralisation du pouvoir vers les régions, la gestion de nos ressources naturelles, le retour à une agriculture écologique de proximité, la protection de l'environnement et du climat, ainsi que la façon de traiter avec les Premières Nations de nation à nation, comme nous nous y sommes engagés avec René Lévesque. Or, ces enjeux sont ignorés dans le projet de Jolin-Barrette.

Ce projet de constitution qui nous ignore doit être mis à la poubelle, et faire place à un vrai exercice constituant citoyen non partisan, impliquant toutes les composantes sociales et territoriales du peuple québécois. Nous devons nous réapproprier la souveraineté du peuple, fondement de toute autorité (art. 21 de la Déclaration universelle des droits de l'homme).

Trois scénarios de simulation seront réalisés sur différents sites, soit à Saint-Marcel, Saint-Cyrille-de-Lessard et Tourville. L'objectif est de perfectionner les techniques d'intervention des équipes d'urgence, et d'améliorer la coordination lors d'opérations majeures nécessitant la mobilisation de plusieurs ressources.

La MRC de L'Islet présente un territoire largement forestier, le couvert forestier représentant 78,5 % de sa superficie totale. Cette réalité exige une expertise particulière pour intervenir efficacement en milieu isolé. Les opérations de recherche et de sauvetage en forêt comportent en effet plusieurs défis, notamment en raison de l'accessibilité limitée des lieux, des communications parfois complexes, et du transport des victimes sur de longues distances. La coordination entre les différentes équipes d'intervention constitue également un élément déterminant dans ce type de situation.

Des exercices réalistes

Une équipe de 15 pompiers provenant de Saint-Marcel, Saint-Cyrille-de-Lessard, Tourville, Sainte-Félicité, Saint-Aubert, Sainte-Louise et L'Islet participera aux exercices. Tous ont déjà complété la formation en sauvetage en milieu isolé, et profiteront de ces journées pour consolider leurs compétences et se préparer à des interventions en conditions réelles.

Les scénarios prévus comprendront notamment la recherche en forêt avec des outils de cartographie, les techniques de sauvetage et d'évacuation de victimes, les premiers soins en milieu isolé, la prise en charge et la stabilisation des blessés, les communications en contexte d'intervention, ainsi que la conduite de véhicules tout-terrain (VTT).

Pour renforcer le réalisme des simulations, certains pompiers incarneront les victimes. Maquillés afin de reproduire différentes blessures, ils participeront à des mises en scène simulant notamment des accidents impliquant des motoneiges ou un autobus.

Une coordination interservices

La fin de semaine de formation comprendra également un exercice de commandement unifié réunissant les services d'incendie, la Sûreté du Québec et les services ambulanciers. Cette démarche vise à améliorer la coordination des ressources, favoriser une communication efficace entre les intervenants, et consolider les mécanismes de prise de décision lors d'interventions d'urgence d'envergure.

Par cette initiative, la MRC de L'Islet souligne l'importance de la formation continue de ses équipes et de la collaboration entre les différents services d'urgence, dans le but d'assurer une réponse efficace et sécuritaire lors d'interventions sur le territoire.



Photo : Andréanne Guimond Photographie

Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

409, rue Taché,
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0
418 492-2706

Téléc. : 418 492-9706

www.leplacoteux.com

Financé par le
gouvernement
du Canada

Canada

RS RÉSEAU SÉLECT
MÉDIAS MULTIMÉDIAS



Impression **QUÉBECOR**
Média

Distribution
Postes Canada

DIRECTION GÉNÉRALE
Louis Turbide (poste 105)
Rédacteur en chef
direction@leplacoteux.com

ADMINISTRATION
Marlyse Sambou (poste 102)
administration@leplacoteux.com

RÉCEPTION / PETITES ANNONCES
Marlyse Sambou (poste 101)
petitesannonces@leplacoteux.com

RÉDACTION
journaliste@leplacoteux.com
Marc Larouche (poste 103)
Journaliste et chroniqueur

José Soucy (poste 104)
Journaliste, chroniqueur et
webmestre

RÉVISION
Éliane Vincent

VENTES
Hélaine Pettigrew (poste 108)
helaine@leplacoteux.com
Édith Lévesque (poste 109)
edith@leplacoteux.com

PRODUCTION
Marjorie Ouellet (poste 111)
Coordonnatrice
production@leplacoteux.com

Manon Brousseau (poste 106)
montage@leplacoteux.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Philippe Paradis, président
Marjorie Ouellet, secrétaire
Félix Bernier, administrateur

Édition Kamouraska-L'Islet 18 100 copies

Notre responsabilité pour une erreur ou omission ne peut excéder le montant déboursé par l'annonce. Nous ne pouvons garantir l'exactitude des couleurs imprimées. Toute reproduction intégrale ou partielle du contenu de ce journal est interdite sans l'autorisation de l'éditeur. ISSN 0708-207X. Dépôt légal : 1 trimestre 1979.

Société canadienne des postes envois de publications canadiennes, contrat de vente #0187755.

ABONNEMENT : Pour l'extérieur : 125\$/année, 75\$/6 mois, TPS et TVQ incluses.



Fait de plus de 50%
de papier recyclé.
Merci de recycler
ce journal.

Le PQ et le PCQ à égalité en Côte-du-Sud

Les derniers sondages plus défavorables pour le Parti québécois à l'échelle nationale se font également sentir dans la circonscription de Côte-du-Sud. La formation souverainiste est désormais à égalité avec le Parti conservateur d'Éric Duhaime, à 30 % dans les intentions de vote. Selon les données disponibles sur le site de projection électorale Québec 125, c'est localement une première.

JOSÉ D. SOUCY

Il s'agit d'une baisse de 7 % pour le PQ depuis le mois de décembre dernier, alors que pour le PCQ, on parle d'une hausse de 5 %. Le site octroie cependant 56 % de chances de remporter la victoire au Parti québécois, versus 44 % pour le Parti conservateur.

Rivest dépassé par le PLQ

L'autre aspect intéressant des dernières données de Québec 125 : le député caquiste Mathieu Rivest est désormais en quatrième position dans la circonscription de Côte-du-Sud, avec des intentions de vote se situant à 15 %, soit un point de moins que le Parti libéral du Québec, qui récolte 16 %. Il s'agit d'une baisse de 4 % pour la CAQ depuis le mois de décembre dernier (19 %), alors que pour le PLQ, c'est

une montée de 4 % (12 % en décembre).

Pour Québec solidaire, la formation de gauche demeure toujours en dernière position, mais elle a toutefois connu une hausse de deux points de pourcentage sur le résultat de décembre dernier (5 %) pour se situer maintenant à 7 %.

Les possibles candidats

Pour l'instant, seul le député caquiste Mathieu Rivest a confirmé son intention de se représenter. Pour le Parti québécois, le nom de Michel Forget, actuel président de l'association péquiste de Côte-du-Sud, circule toujours. Pour le Parti conservateur du Québec, trois noms circulent, dont l'ex-candidat conservateur de 2022 et ex-maire de L'Isles-aux-Grues, Frédéric Poulin (il garderait la porte ouverte, malgré

l'annonce du contraire), l'actuelle députée indépendante de Rimouski, originaire de Montmagny, Maité Blanchette Vézina, et le militant conservateur, animateur du balado Ian & Frank, et également originaire de la capitale de l'Île-Blanche, Joey Aubé. Pour le Parti libéral, aucun nom n'est venu aux oreilles du *Placoteux*, mais on confirme du côté de l'association locale du parti avoir rencontré de potentiels candidats. Pour Québec solidaire, aucune rumeur pour l'instant.

Concernant les appuis à la souveraineté du Québec en Côte-du-Sud, le camp du Oui récolte 43 % alors que le camp du Non obtient 57 %.

National

Selon un sondage réalisé par la firme Léger le 29 janvier 2026, le Parti québécois arrive en tête des intentions de vote au Québec avec 31 %, suivi de près par le Parti libéral du Québec à 30 %. Le Parti conservateur du Québec obtient 15 % des appuis, devant la Coalition avenir Québec à 13 %, tandis que Québec solidaire

récolte 9 % des intentions de vote.

Dans un scénario où la CAQ serait dirigée par Christine Fréchette, le Parti québécois grimpe à 32 %, suivi du Parti libéral du Québec à 27 %, alors que la Coalition avenir Québec et le Parti conservateur du Québec sont à égalité à 15 %, devant Québec solidaire, qui ferme la marche avec 8 %.



Graphique tiré du site de projection électorale, Québec 125

DÉFI 28 JOURS SANS ALCOOL Le Bas-Saint-Laurent discret

La 13^e édition du Défi 28 jours sans alcool de la Fondation Jean Lapointe s'est conclue avec près de 495 000 \$ amassés partout au Québec. Une mobilisation importante, portée par quelque 4500 participants.

MARC LAROUCHE

Au Bas-Saint-Laurent, l'élan a été plus modeste. La région a réuni 74 participants et généré 5462 \$. Si ce n'est pas un échec, ce n'est pas non plus un élan massif. Disons que le Bas-Saint-Laurent se situe dans le bas du peloton, sans fermer la marche.

Seules trois régions ont fait moins en termes de montants recueillis. La Côte-Nord affiche 2522 \$ pour 34 participants, et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine 2079 \$ avec 28 participants. Le Nord-du-Québec arrive bon dernier avec 281 \$ amassés par quatre participants.

Les grands centres, sans surprise, dominent largement le portrait provincial. La Montérégie domine avec 70 314 \$, suivie de Montréal (62 372 \$) et de la Capitale-Nationale (60 331 \$). À elles seules, ces trois régions représentent près de 40 % du total provincial.

Le contraste n'est pas tant une question de générosité que de volume. Le don moyen provincial a d'ailleurs augmenté cette année pour atteindre un peu plus de 76 \$ par participant. La différence se joue surtout sur la capacité à mobiliser largement.

Au-delà des chiffres, l'enjeu demeure bien réel. Une personne sur trois au Québec est touchée de près ou de loin par une problématique de dépendance. Les sommes récoltées servent à financer les programmes de prévention, d'accompagnement et de traitement offerts par la Maison Jean Lapointe.

Le Bas-Saint-Laurent contribue donc, lui aussi, à ce mouvement collectif. Mais comparativement aux régions plus peuplées, et même à certaines régions de taille intermédiaire, la participation demeure timide.



Le défi pour l'an prochain sera simple : transformer l'appui discret en véritable mobilisation régionale. Illustration : Observatoire des aliments



AVIS DE CONVOCATION Assemblée générale annuelle

Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet

La Chambre de commerce Kamouraska-L'Islet convie ses membres à son Assemblée générale annuelle (AGA), qui se tiendra le :

**18 mars 2026, lors d'un 5 à 7
au B&B Le Canadien
143, Rte de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies**

Cette rencontre sera l'occasion de présenter le bilan de la dernière année, les états financiers, ainsi que les priorités pour l'année à venir.

La Chambre est également à la recherche de nouveaux administrateurs souhaitant s'impliquer dans la vitalité économique de la région. Toute personne membre intéressée à siéger au conseil d'administration est invitée à manifester son intérêt.

Inscription obligatoire à l'AGA :
www.cckl.org

0246E1026

SAINT-JEAN-PORT-JOLI

Un emprunt de 475 000 \$ pourrait être soumis au vote

Le conseil municipal de Saint-Jean-Port-Joli a adopté, lors de la séance ordinaire du 2 mars dernier, le règlement d'emprunt 852-26 prévoyant l'octroi d'une aide financière au Musée de la sculpture, financée par un emprunt municipal de 475 000 \$ remboursable sur une période de 15 ans. L'adoption de ce règlement ouvre toutefois la porte à une procédure permettant aux personnes habilitées à voter de demander la tenue d'un scrutin référendaire.

JOSÉ D. SOUCY

Les citoyens ayant le droit d'être inscrits sur la liste référendaire pourront formuler une demande de scrutin référendaire en inscrivant leur nom dans un registre qui sera accessible le jeudi 12 mars 2026 de 9 h à 19 h, au bureau municipal situé au 7, place de l'Église.

Pour que le règlement soit soumis à un référendum, un minimum de 283 signatures devra être recueilli. Si ce nombre n'est pas atteint, le règlement sera réputé comme étant approuvé.

Les personnes souhaitant signer devront présenter une pièce d'identité, soit une carte d'assurance maladie, un permis de conduire, un passeport, un certificat de statut d'Indien, ou une carte d'identité des Forces canadiennes.

Qui peut signer

Peuvent signer le registre les personnes qui, au 2 mars 2026, sont majeures,

de citoyenneté canadienne, et qui ne sont pas en curatelle ni frappées d'une incapacité de voter. Elles doivent également répondre à l'une des conditions suivantes : être domiciliées sur le territoire de la municipalité, et domiciliées au Québec depuis au moins six mois; être propriétaires d'un immeuble situé sur le territoire municipal depuis au moins 12 mois; être occupantes d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire municipal depuis au moins 12 mois.

Des règles particulières s'appliquent également aux copropriétaires, cooccupants et personnes morales, qui doivent désigner un représentant autorisé à signer la demande.

Taxe spéciale

Le règlement prévoit que les dépenses liées au remboursement de l'emprunt et aux intérêts seront assumées par une taxe

spéciale imposée chaque année sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire municipal, selon leur valeur inscrite au rôle d'évaluation.

Résultat

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera dévoilé le 13 mars 2026 à 14 h, sur la page Facebook et sur le site web de la municipalité. Le règlement peut par ailleurs être consulté au bureau municipal situé au 7, place de l'Église, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 15 à 17 h. Il est également possible d'en faire la demande par courriel auprès du directeur général et greffier-trésorier Stéphen Lord, à stephen.lord@saintjeanportjoli.com.



Le maire de Saint-Jean-Port-Joli, Normand Caron. Photo : Archives Le Placoteux

Mallette inaugure son nouveau bureau à La Pocatière

Mallette a procédé récemment à l'inauguration officielle de son tout nouveau bureau dans l'édifice de la route 132 déjà occupé par Avantis et Desjardins à La Pocatière, en présence de partenaires, de représentants du milieu politique et économique, de clients et de membres de son équipe.

Ce nouvel espace, plus vaste et plus actuel, s'inscrit dans la volonté de l'organisation de soutenir sa croissance dans l'Est-du-Québec, et d'offrir à ses employés un environnement de travail moderne, lumineux et propice à la collaboration.

«L'ouverture de ce bureau, c'est un investissement concret dans le développement de la région. On croit profondément au potentiel de nos communautés, et on veut continuer de grandir ici, avec elles», a souligné Martin Lefrançois, associé responsable de l'Est-du-Québec et de l'Acadie lors de la cérémonie. «Ce projet s'ajoute aux avancées récentes de notre organisation, dont notre arrivée au Nouveau-Brunswick et prochainement Gaspé.»

Soutenir l'équipe et attirer de nouveaux talents

Le nouveau bureau a été pensé pour offrir un milieu de travail convivial, efficace et inspirant, en phase avec les besoins actuels de l'équipe et le développement de l'organisation dans la région. On y retrouve un environnement favorisant la collaboration, l'accueil des clients et la qualité de vie au travail.

«Ce projet nous permet d'offrir un espace simple et accueillant, qui reflète l'énergie de notre équipe», conclut Jessy St-Onge Lemieux, associée responsable du bureau de La Pocatière. «C'est aussi un levier important pour attirer de nouveaux talents, et continuer d'alimenter le dynamisme économique de la région.»



Le nouveau bureau a été pensé pour offrir un milieu de travail convivial, efficace et inspirant. Photos : Courtoisie

CHRONIQUE
Les temps changent
... PAS QUE LE CLIMAT !

La consigne, c'est juste pour les canettes de bière ?

Pendant des années, la consigne, c'était les canettes et les bouteilles de bière — le bac bleu s'occupait du reste. **Depuis le 1^{er} mars 2025, bien des choses ont changé.**

POURQUOI C'EST IMPORTANT ?

Sur un milliard de bouteilles d'eau vendues au Québec chaque année, près de 700 millions finissaient abandonnées ou à la poubelle. La consigne sert exactement à ça : encourager le consommateur à rapporter lui-même son contenant au bon endroit... ou encourager quelqu'un d'autre à le faire à sa place ! La modernisation de la consigne a l'objectif ambitieux de récupérer 90 % des contenants de boissons d'ici 2032. C'est du tri à la source : on récupère de grandes quantités d'un même type de contenant. Résultat : une matière plus pure, plus facile à recycler et de meilleure qualité. Et n'oublions pas, vous payez la consigne lors de l'achat de la boisson ! Alors, rapporter votre bouteille, c'est simplement récupérer ce qui vous revient.

QUELS CONTENANTS JE RAPPORTE ?

Depuis mars 2025, s'ajoutent aux canettes et aux bouteilles de bière, **toutes les bouteilles de plastique entre 100 ml et 2 litres** : eau, jus, lait, boissons sportives, énergétiques et alcoolisées. Bien vider et rincer, dans la mesure du possible. En 2027, il est également prévu que le verre (comme les bouteilles de vin) et les cartons de lait s'ajouteront au système.

OÙ EST-CE QUE JE LES RAPPORTE ?

Pour les retourner, deux options :

- Dans un détaillant participant, on les dépose triés par matière dans les machines automatisées (gobeuses).
- Dans un lieu de retour Consignation dédié (comme ceux récemment ouverts à La Pocatière et à Rivière-du-Loup), on peut aussi déposer un sac non trié et se faire rembourser par l'application mobile.

→ Pour trouver le lieu de retour le plus près ou les détaillants participants de votre secteur : consignation.ca/ou-consigner

NOUVEAUX LIEUX DE RETOUR CONSIGNATION

Kamouraska : Consignation, 615, 1^{re} Rue Poiré, local 100, La Pocatière (à côté du Metro) — du samedi au mercredi 8 h-18 h — jeudi-vendredi 8 h-19 h

Saint-Alexandre-de-Kamouraska : annexé à l'épicerie de la municipalité

Saint-Pascal : À venir

Des questions?
1 888 856-5552, option 1 | co-eco.org | info@co-eco.org | facebook.com/coecobsl

Cette chronique vous est offerte par votre MRC

GUERRE AU MOYEN-ORIENT ET BILLETS ANNULÉS Une protection pour les voyageurs québécois



presse@leplacoteux.com

JOSÉ D. SOUCY

La situation de guerre au Moyen-Orient perturbe actuellement le transport aérien dans plusieurs pays. Face aux annulations de vols et aux itinéraires chamboulés, l'Office de la protection du consommateur (OPC) tient à rappeler aux voyageurs québécois qu'un filet de sécurité existe : le Fonds d'indemnisation des clients des agents de voyages (FICAV).

Administré par l'OPC, le FICAV protège les clients ayant fait affaire avec un agent de voyages titulaire d'un permis du Québec. Le Fonds peut rembourser un voyageur qui n'obtient pas les services touristiques payés en raison d'une situation hors de son contrôle, comme un conflit armé ou une catastrophe majeure.

Concrètement, si un voyageur se retrouve coincé à l'étranger en raison d'une annulation de vol, le FICAV pourrait couvrir certains déboursés raisonnables, par exemple des nuitées d'hôtel imprévues ou l'achat d'un vol de remplacement.

Pour un voyage à venir, la protection s'applique également lorsqu'un avertissement officiel du gouvernement du

Canada recommandant d'éviter tout voyage ou tout voyage non essentiel est en vigueur 72 heures avant le départ. Dans un tel cas, le voyageur peut annuler son séjour, et obtenir un remboursement complet des services touristiques achetés auprès de son agent de voyages, dans la mesure où aucun autre remboursement n'a été reçu.

Attention aux achats directs

L'OPC précise toutefois que la protection du FICAV ne s'applique pas si les billets d'avion ont été achetés directement auprès du transporteur aérien, ou par un intermédiaire ne détenant pas de permis d'agent de voyages du Québec. Dans cette situation, le consommateur devra



Illustration : Office de la protection du consommateur

s'adresser directement au transporteur pour obtenir un remboursement ou un vol de remplacement.

Protection élargie et gratuite

Depuis le 1^{er} janvier 2024, la protection du FICAV est offerte sans frais additionnels. Elle couvre l'ensemble des services touristiques achetés auprès d'un agent de voyages du Québec — que la transaction soit effectuée en ligne ou en personne —, incluant billets d'avion, transport terrestre, nuitées d'hôtel, croisières et excursions.

Enfin, dans le cas d'un achat conclu à distance, la *Loi sur la protection du consommateur* prévoit aussi que sous certaines conditions, et dans des délais précis, l'émetteur de la carte de crédit peut être tenu de rembourser le consommateur.

L'Office rappelle qu'en matière de voyages, personne n'est à l'abri d'imprévus. Faire affaire avec une agence de voyages titulaire d'un permis du Québec demeure la condition essentielle pour bénéficier des protections du FICAV.

La MRC de L'Islet inaugure les Espaces jeunesse dans ses deux écoles secondaires

La MRC de L'Islet, entourée de partenaires du milieu, a inauguré le 5 février dernier les Espaces jeunesse Région L'Islet à l'école secondaire Bon-Pasteur et à l'école secondaire de la Rencontre. Le dévoilement s'est déroulé simultanément à L'Islet et à Saint-Pamphile, grâce à un support numérique reliant les deux établissements.

JOSÉ D. SOUCY

Le projet a pris forme à la suite d'une rencontre tenue en novembre 2023, dans le cadre du plan d'action triennal de marketing territorial de la MRC. Les partenaires jeunesse du territoire s'étaient alors réunis autour d'une même question : comment encourager le retour des jeunes dans la MRC de L'Islet ? De cette réflexion est née l'idée d'aménager, au cœur de chacune des écoles secondaires, un lieu inspirant à l'image du territoire, afin de renforcer le sentiment d'appartenance et la fierté régionale.

Les élèves ont été consultés à plusieurs reprises tout au long d'une démarche s'échelonnant sur trois ans. Ils ont pu se prononcer sur la vocation et l'ambiance des lieux, ainsi que sur leur nom. Ces échanges ont mené à la création de L'Oasis à l'école secondaire de la Rencontre, et de La Traversée à l'école secondaire Bon-Pasteur, deux espaces pensés comme des endroits calmes et confortables pour permettre aux jeunes de se ressourcer.

« Investir dans nos jeunes, c'est investir dans l'avenir de notre région de façon concrète. Les Espaces jeunesse Région

L'Islet sont bien plus que des locaux aménagés : ce sont des lieux qui reflètent notre territoire et notre identité », a souligné le préfet de la MRC de L'Islet, Normand Caron.

La réalisation a été rendue possible grâce à une contribution financière totalisant 227 755 \$, provenant notamment du Fonds de résilience communautaire (10 000 \$), de la MRC de L'Islet via son Entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications (11 250 \$), du Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud (106 505 \$) et de la MRC de L'Islet par le Volet 2 du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (100 000 \$, soit 50 000 \$ par école).

Plusieurs partenaires ont également pris part à la mobilisation, dont l'ABC des

Hauts Plateaux, Apprendre autrement, le Carrefour jeunesse-emploi Région L'Islet, la CDC ICI Montmagny-L'Islet, le CISSS de Chaudière-Appalaches, l'école secondaire

Bon-Pasteur, l'école secondaire de la Rencontre, la Maison des jeunes de L'Islet-Nord, la Maison des jeunes des Frontières du Sud, et Place aux jeunes L'Islet.

Nos professionnels

PRO STORE
ENR
• TOILES : SOLAIRES, ALTERNÉES, OPAQUES, MOTORISÉES
• VERTICAUX • RÉPARATION
Service à domicile
Claude Fortin, prop. 418 241-8800

Coiffure Expression
1992 Enr.
Service et beauté
Ginette Landry, prop.
282, Principale Est, Sainte-Hélène
418 492-9236

« La joie de vous servir »
Jean-Marie Rossignol
Conseiller en sécurité financière
418 492-3255
Assurance-vie
Protection en cas d'invalidité
Régimes collectifs
Rentes, REER

IMPÔT 2025
Service professionnel
Production TED et Impôt Net
T1/TP1, T2/Co17, T3/TP646
Guy Mailloux, c.i. Tél. : 418 359-9718
Comptable indépendant Sur rendez-vous seulement
Membre de l'Association professionnelle des comptables indépendants

IMPÔTS
Pour un travail de qualité
Claude Rousseau
Impôts des particuliers
581 676-1040

Piédestal
Soins podologiques
Bas de compression
Nathalie Soucy
Infirmière en podologie
418.860.1283
Soins de pieds en cabinet
1210, boul. Desrochers
La Pocatière (Qc) G0R 1Z0
www.piedestal.ca

Montmagny sera l'hôte de la 337^e assemblée plénière des évêques du Québec

Du 10 au 13 mars prochains, Montmagny accueillera les évêques catholiques du Québec à l'occasion de leur 337^e assemblée plénière. Cette rencontre annuelle revêtira un caractère particulier puisqu'elle coïncidera avec le 75^e anniversaire de fondation du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

JOSÉ D. SOUCY

Situé entre le fleuve Saint-Laurent et les Appalaches, le diocèse se distingue par ses racines rurales et maritimes, mais aussi par son dynamisme culturel, industriel et touristique. Il a également vu naître, au fil des décennies, plusieurs vocations religieuses.

L'évêque de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, Mgr Pierre Goudreault, se dit honoré d'accueillir ses confrères dans la région. « C'est un honneur d'accueillir mes

confrères évêques dans ce magnifique diocèse, et de leur en faire voir les splendeurs. Dans cette nature inspirante, je souhaite leur présenter l'esprit créatif qui s'en dégage, notamment grâce aux nombreux artistes et artisans qui ont su laisser leur trace dans cette communauté », mentionne-t-il.

Une célébration ouverte aux fidèles

Dans le cadre des festivités du 75^e anniversaire, les diocésains sont invités à

participer à une célébration qui aura lieu le mercredi 11 mars à 19 h 30 à la cathédrale Sainte-Anne à La Pocatière.

Au-delà des célébrations, les évêques profiteront de ces journées pour tenir plusieurs séances de travail. Ils se prépareront notamment à la Grande assemblée missionnaire prévue en septembre prochain. Cet événement rassemblera plus de 200 participants provenant des diocèses du Québec afin de réfléchir aux façons de mieux annoncer l'Évangile dans le contexte actuel.

« L'Église est toujours en mouvement, et pour nous, en tant qu'évêques, il est

important de se rassembler régulièrement pour faire le point. Que ce soit entre nous, avec les partenaires de l'Église, ou avec la société en général, les échanges sont toujours enrichissants. Ils nous permettent de demeurer au service de la population québécoise », explique Mgr Martin Laliberté, président de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.

Cette 337^e assemblée plénière permettra ainsi de souligner un jalon important de l'histoire diocésaine, tout en orientant la réflexion vers l'avenir de la mission de l'Église au Québec.

Structure CD acquiert l'entreprise Structurex

L'entreprise Structure CD de Saint-Pacôme annonce l'acquisition de Structurex, une entreprise ayant pignon sur rue à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, dans la MRC de Montmagny.

JOSÉ D. SOUCY

Spécialisée dans la fabrication de structures de bois à ossature légère, Structure CD indique que cette acquisition s'inscrit dans une volonté stratégique d'élargir son territoire, d'augmenter sa capacité de production, et de mieux servir sa clientèle actuelle et future, tout en assurant la continuité d'un savoir-faire reconnu dans la région.

La direction de l'entreprise a également tenu à remercier l'ancien propriétaire de Structurex, Pierre Morin, pour son travail dans le cadre de cette transition. « Je tiens à remercier sincèrement M. Pierre Morin pour sa confiance et pour cette belle opportunité. Son engagement et son travail au fil des années ont contribué à bâtir une entreprise solide et respectée. Je lui souhaite une retraite pleinement méritée, remplie de projets et de satisfaction », déclare Stéphane April, président-directeur général de Structure CD.

M. April affirme par ailleurs être enthousiaste face à cette nouvelle étape, et estime que cette acquisition apportera des retombées positives pour sa clientèle ainsi que pour le milieu régional.

Une expertise en structure de bois

Structure CD fabrique des poutrelles de plancher, des murs et des fermes de toit destinés à différents types de projets de construction, qu'il s'agisse de résidences principales, de maisons d'été, d'immeubles multilogements, de bâtiments commerciaux et agricoles, ou encore de projets d'agrandissement. L'entreprise agit également comme distributeur de poutres laminées, utilisées pour compléter la structure des charpentes.

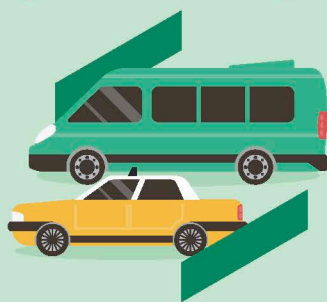
Grâce à ses techniciens spécialisés, Structure CD accompagne sa clientèle dans le choix des produits adaptés aux besoins de chaque projet de construction. Partenaire en structures de bois depuis 1975, l'entreprise affirme s'appuyer sur plus de 50 ans d'expérience afin d'offrir un service et un accompagnement technique à sa clientèle.

De son côté, Structurex, récemment acquis, œuvre dans les secteurs commerciaux, résidentiels, multilogements, agricoles et institutionnels, en misant sur son expertise en construction, son écoute de la clientèle et des prix compétitifs.



Les évêques catholiques du Québec. Photo : Courtoisie

Transport disponible



Vous souhaitez vous déplacer à la Caisse Desjardins de l'Anse de La Pocatière, mais n'avez pas de moyen de transport?

Grâce à notre partenariat avec Raoul, le service de transport collectif et adapté du Kamouraska, nous offrons à nos membres le transport gratuit* pour venir nous rencontrer.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 418 856-2340, poste 7088274.



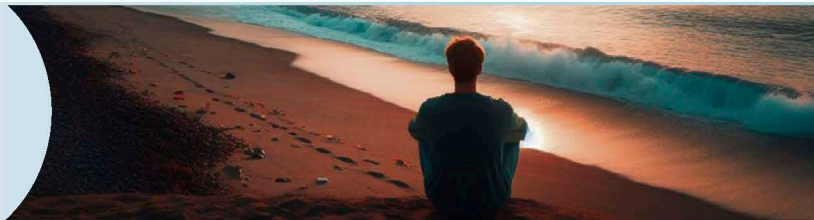
*Les frais de 10 \$ pour la carte de membre ne seront pas remboursés par la Caisse.



Pierre Morin et Stéphane April. Photo : Courtoisie



LES Laroucheries



Miam, miam, miam, les bons gros légumes...

J'ai appris récemment que j'étais diabétique. De type 2. Bon, vous direz que c'est rendu tellement fréquent que ça vient presque avec une carte Costco, mais ça demeure inquiétant pareil.

MARC LAROUCHE

En réalité, je l'étais probablement depuis un bon bout de temps. Mon médecin de famille m'avait déjà dit, il y a plusieurs années, que j'étais «sur la ligne». Entre-temps, il a mouru. (Note à Éliane, notre réviseuse : je sais, «on a mouru», ça ne se dit pas. J'essaie de rester fidèle au choc de la nouvelle.) J'ai appris «son départ» dans le journal. La notice nécrologique m'apprenait donc par la même occasion que je devenais officiellement orphelin. De médecin. Depuis ce temps-là (des temps immémoriaux pour quelqu'un de mon âge), je le suis toujours.

Heureusement, grâce au fameux guichet d'accès pour les patients orphelins, invention digne du pain tranché, j'ai fini par obtenir une consultation. Pour autre chose. Mais j'avais avec moi mes résultats d'analyses sanguines. Le médecin les regarde. Il me regarde. Il regarde encore les résultats. Et là, il me dit calmement : «Je vous annonce que vous êtes diabétique.» Ah. Champagne, showbizz.

Et la machine s'est mise en marche. Tests, conseils, rendez-vous, nutritionniste. J'ai fait connaissance avec le guide alimentaire de la personne vivant avec le diabète et avec les légumes.

Bon. Je savais qu'ils existaient. Mais leur présence dans mon assiette était plutôt décorative. Une patate, c'est un légume, non? Hé ben non. C'est un féculent. Oui monsieur. La patate ne fréquente pas les légumes verts. Elle traîne plutôt avec le pain, le riz, le blé d'Inde et toute cette gang-là. Elle ne devient pas plus

respectable si on lui ajoute «frite», «au four», «bouillie» ou — pire — «patate en chocolat». Les vrais comprendront. Paillasson est mort, d'ailleurs. Et dans mon souvenir, il était relativement gras.

Mais revenons au guide alimentaire de la personne bla bla bla. Mon assiette idéale devrait être composée à moitié de légumes. Je regarde le dessin. Je reconnais tout le monde : madame tomate, monsieur concombre, monsieur chou — dans lequel naissent les bébés — les jumelles carottes et les autres.

Puis la case des protéines, qui devrait composer la moitié de l'autre moitié de mon assiette. Monsieur poisson, monsieur fromage, monsieur poulet et monsieur beurre de peanut... quand on n'a pas de feu. Ça prend la «ref» pour la comprendre celle-là. Mon diabète m'inspire.

Pas de trace de monsieur bœuf! À ma connaissance, un bœuf, ce n'est pas sucré? Finalement, je l'ai trouvé. Sous forme de bon gros contre-filet dans les protéines sans glucides. Mais paraît qu'il faut y aller mollo. Privilégier les coupes maigres. Écoutez, si on m'oblige à manger du filet mignon pour le reste de ma vie, je vais faire un effort.

Mais je m'é gare.

Les légumes. Depuis ma tendre enfance, quand je demandais «on mange quoi?», ma mère répondait toujours quelque chose comme : «du poulet», «de la morue aux tomates», «du roast-beef». Et elle ajoutait parfois : «avec des légumes». Les légumes étant généralement de

magnifiques patates pilées avec une orgie de beurre et un lac de *gravy* prisonnier dans le petit cratère de la montagne de purée. Miam.

Je fais cette recette depuis des décennies. Quand j'en parle à la nutritionniste avec un sourire béat, elle me regarde en silence. Pendant quelques secondes qui se transforment en longues secondes silencieuses. Assez pour me faire sentir légèrement imbécile. Puis elle me dit quelque chose qui me frappe : «Plutôt que de chercher ce que vous mangez avec votre viande, demandez-vous quelle protéine vous allez manger avec vos légumes.» Ah. Pas fou.

Donc maintenant, chaque jour, à chaque repas que le bon Dieu amène, je mange des légumes accompagnés d'un peu de poulet, d'œuf, de tofu... ou de filet mignon. Les légumes sont devenus le cœur de mes repas. Et le pire, c'est que j'aime ça. Je découvre des saveurs, des

manières de les cuisiner. Le dimanche est devenu ma «journée légumes». J'en fais griller une montagne au four : brocolis, courgettes, carottes, poivrons, choux-fleurs. J'en mange toute la semaine. C'est pratique, c'est bon, c'est santé.

Bon, ce n'est pas toujours facile avec un chum qui salive en prononçant les mots «Burger King». Mais avec le prix de l'essence qui explose, et le fait que le Burger King le plus proche est soit au Nouveau-Brunswick, soit à Lévis, je l'assois devant la télé avec son jeu vidéo, et il en oublie même qu'il doit juste manger.

Un des effets collatéraux de mon nouveau régime légumier : je maigris. Bon, une autre affaire. La vie est vraiment compliquée. Moi qui pensais mourir noyé dans une mer de *gravy*, je revis, rongé de l'intérieur par un brocoli. «Miam, miam, miam, les bons gros légumes, miam, miam, miam, j'ai hâte d'en manger.» Content de vous avoir mis la chanson dans la tête.

Les trois RÉSIDENCES DUPUIS Kamouraska – L'Islet solidement implantées dans votre milieu de vie vous offrent de vivre agréablement en RPA.

Il vous sera offert personnellement :

- Une nourriture excellente
- Des soins d'assistance à la personne de qualité
- Une propreté et une sécurité de premier ordre
- Une vie en collectivité très agréable, fini la solitude!

Nous vous offrons la possibilité de venir nous visiter et de réserver une place de votre choix parmi une de nos résidences. Vous pouvez aussi faire une visite virtuelle en consultant sur le WEB (Facebook) « Résidence Dupuis ». Il ne nous reste que quelques unités de disponibles, faite que ce soit la vôtre.

**144, rue Labbé
L'ISLET
Téléphone : 418 247-7971**

**514, boulevard Nilus-Leclerc
SAINT-EUGÈNE
Téléphone : 418 607-0521**

**526, boulevard Hébert
SAINT-PASCAL DE KAMOURASKA
Téléphone : 418 492-9456**

N.B. Nous acceptons les autonomes et les semi-autonomes, notre spécialité.

La Direction



Cette section propose des textes d'opinion rédigés par les journalistes du Placoteux, et destinés à susciter la réflexion. Ils reflètent le point de vue de leur auteur, et pas nécessairement celui du journal. N'hésitez pas à nous envoyer vos commentaires, car c'est de la discussion que jaillit la lumière.

LE BON MOT

de la semaine

Par Gilles Lévesque

Incorrect	Correct
À cause que...	Parce que...
Une paire de pantalons	Un pantalon
Samedi le 3 juin	Le samedi 3 juin
Je n'en ai pas DE besoin...	Je n'en ai pas besoin... Je n'ai pas besoin de...

Mathieu Rivest donne son appui Christine Fréchette

Dans le cadre de l'actuelle course à la chefferie de la Coalition avenir Québec, le député de Côte-du-Sud Mathieu Rivest annonce finalement qu'il appuie Christine Fréchette, celle qu'il juge la mieux placée pour relever les défis à venir, et incarner le renouveau de l'action gouvernementale.

JOSÉ D. SOUCY

Il estime qu'il s'agit d'un choix guidé par les résultats et la vision d'avenir pour le Québec. « Dans le contexte actuel, le Québec a besoin d'un leadership solide, crédible, et tourné vers les résultats. Christine Fréchette incarne cette rigueur économique, cette capacité d'action, et cette vision moderne dont nous avons besoin pour franchir la prochaine étape », dit-il.

Mathieu Rivest ajoute que Mme Fréchette a démontré, au fil de son parcours, sa capacité à livrer des résultats concrets, à mobiliser les partenaires économiques, et

à porter une vision ambitieuse du développement du Québec et de ses régions. « Elle comprend que la création de richesse est indissociable du développement de nos régions, comme la Côte-du-Sud. Elle propose une vision à la fois pragmatique et ambitieuse, ancrée dans les réalités du terrain. »

Culture et la langue

Mathieu Rivest réaffirme aussi l'engagement de Christine Fréchette envers la culture québécoise et la protection de la langue française. « La culture est bien plus qu'un secteur : c'est le cœur battant de notre identité. Elle est à la fois un moteur

économique, un facteur de cohésion sociale et un pilier de notre avenir collectif. Elle doit demeurer au centre de nos priorités », rappelle-t-il.

Une position assumée

Mathieu Rivest indique que son appui à Mme Fréchette repose d'abord sur une vision économique claire de la candidate, axée sur le soutien aux PME, la promotion de l'achat québécois, et l'amélioration de l'accès à la propriété par l'accélération de la construction de logements. Il retient également son approche visant à faire de l'État un partenaire plus agile, avec moins de lourdeur administrative, moins de délais, et des décisions mieux adaptées aux réalités régionales. « Je l'appuie parce qu'elle propose un leadership économique rigoureux, une vision claire pour soutenir nos PME, et des solutions concrètes pour le logement et les régions. Le Québec a besoin de décisions structurées et tournées vers les résultats », affirme-t-il.

Le député souligne également les engagements de la candidate pour moderniser et entretenir les infrastructures, proposer une vision responsable de la mobilité, renforcer la productivité du Québec, et assurer une plus grande transparence dans les organisations. Son orientation équilibrée en matière d'immigration, le maintien du Programme de l'expérience québécoise, ainsi que son attachement à la laïcité de l'État complètent une approche qu'il juge cohérente et structurée.

De plus, la place donnée à l'identité distinctive témoignerait d'une volonté de poursuivre le soutien dans le secteur de

la culture. L'idée de conserver les budgets pour les programmes Culture à l'école et des sorties culturelles en milieu scolaire serait un élément fondamental pour M. Rivest.

Un choix en phase avec le terrain

Cette décision refléterait également les nombreux échanges que le député local a réalisés dans la circonscription depuis le début de la course. « Les citoyens que je rencontre souhaitent un leadership rassembleur, stable et orienté vers l'action. Mon appui à Christine Fréchette s'inscrit directement dans cette volonté. Je poursuivrai par ailleurs mon engagement avec la même détermination : pour un Québec fort, prospère, fier de sa culture, et pleinement maître de son avenir. La réussite des dossiers de Côte-du-Sud me permet de garder le focus sur cet engagement qui anime mes actions », résume-t-il.

Bernard Drainville

Le député tient également à saluer le travail de Bernard Drainville, « collègue et acteur clé de l'équipe gouvernementale », qui est le seul opposant à Christine Fréchette. « Bernard a joué un rôle majeur dans des dossiers importants pour le Québec et pour notre circonscription. Les échanges animés dans cette course témoignent bien de la force de notre caucus, et de la vitalité démocratique de notre parti », conclut-il.

Mathieu Rivest invite les citoyens à participer activement à la course à la chefferie en devenant membres du parti avant le 12 mars, afin d'avoir la possibilité de voter pour élire le premier ministre du Québec.

456061026

LES ARTS DE LA SCÈNE 418 241-5799 adls.ca

PARTENAIRE SAISON **COOP MONTMAGNY** LE SECTEUR CAP-SAINT-IGNACE

WOODEN SHAPES
Du classique au rock 2
Ven. 13 mars 20 h
Salle Edwin-Bélanger

TIRE LE COYOTE
Dynastie
Sam. 14 mars 20 h
Salle Promutuel Assurance

MARGIE GILLIS - L'âme du poète
- avec la musique de Gilles Vigneault
Dim. 15 mars 16 h
Salle Edwin-Bélanger

DAVID PINEAU
Ven. 20 mars 20 h
Salle Promutuel Assurance

MISE EN VENTE LE 12 MARS

EMILIE-CLAIRE BARLOW
Une soirée avec Emilie-Claire
Sam. 21 mars 20 h
Salle Promutuel Assurance

BROUÉ
Nouvelle administration
Sam. 24 octobre 20 h
Salle Edwin-Bélanger



Mathieu Rivest et Christine Fréchette. Photo : Courtoisie

Les infections sont présentes en bas âge

La santé des tout-petits au Québec se dessine de plus en plus précisément grâce à la deuxième édition de l'étude longitudinale *Grandir au Québec*, qui suit plus de 4000 enfants nés dans la province en 2020-2021 jusqu'à l'âge adulte. Les données les plus récentes, diffusées par l'Institut de la statistique du Québec, dressent un portrait des infections, de la prise d'antibiotiques, des problèmes de santé chroniques et des blessures chez les enfants d'environ deux ans et demi.

MARC LAROUCHE

Les infections restent très fréquentes à cet âge. Près de 48 % des tout-petits ont eu au moins quatre infections sur une période de douze mois, incluant des otites, des gastroentérites et des rhumes avec fièvre. Dans l'ensemble, 36 % des enfants de deux ans et demi ont contracté au moins dix infections depuis la naissance, selon le portrait statistique.

La prise d'antibiotiques est également notable, puisque 11 % des enfants de cet âge ont reçu au moins quatre traitements antibiotiques au cours de l'année précédente, et près de 30 % ont pris des antibiotiques au moins quatre fois depuis leur naissance.

Parallèlement, les diagnostics de problèmes de santé chroniques progressent avec l'âge. À deux ans et demi, environ 34 % des enfants ont reçu le diagnostic d'au moins une condition chronique, par exemple de l'asthme, des allergies ou des intolérances alimentaires, contre 17 % observés vers un an et demi. Parmi eux, 8 % présentent un problème qui limite leurs activités quotidiennes.

Direction l'hôpital

Les blessures nécessitant une consultation médicale sont aussi présentes dans les premières années de vie. Entre la naissance et deux ans et demi, environ 13 % des tout-petits ont subi au moins une blessure suffisamment grave pour exiger

des soins d'un médecin, d'un infirmier ou d'un dentiste. Aussi, 2,3 % ont eu au moins une commotion cérébrale, 2,9 % une fracture ou une fêlure, et 8,5 % d'autres blessures graves, comme des brûlures ou des entorses.

L'étude *Grandir au Québec*, réalisée par l'Institut de la statistique du Québec en collaboration avec divers partenaires publics, a pour objectif de combler les besoins de connaissance sur le développement de la petite enfance dans la province, et d'alimenter les décideurs comme les professionnels de la santé et les parents. Elle est financée, entre autres, par la Fondation Lucie et André Chagnon, et par plusieurs ministères du gouvernement du Québec.



Les blessures et infections sont nombreuses en bas âge. Photo : Filip Mroz-Oko, Unsplash

Des économies et des tonnes de nourriture sauvées avec Flashfood

Alors que plus de 46 % de toute la nourriture produite au Canada est gaspillée chaque année, une application gagne du terrain dans les épiceries et change la donne. En 2025, la collaboration entre l'enseigne Maxi et l'application anti-gaspillage Flashfood a permis aux résidents du Bas-Saint-Laurent d'économiser près de 386 000 \$ sur leur facture d'épicerie, tout en détournant 58 000 kilogrammes d'aliments des sites d'enfouissement.

MARC LAROUCHE

Le principe est simple. Flashfood propose, directement dans son application mobile, des produits approchant leur date de péremption à des rabais pouvant atteindre 50 %. Viandes, produits laitiers, fruits et légumes, mets préparés : les consommateurs sélectionnent leurs articles, paient via l'application, puis récupèrent leur commande dans une zone désignée à l'intérieur du magasin.

Au Québec, les chiffres donnent la mesure du phénomène. En 2025, les clients de Maxi et de Provigo ont économisé plus de 10,9 millions \$, et évité le gaspillage de plus de 1,75 million de kilogrammes de nourriture. À l'échelle canadienne, depuis le lancement du programme en 2019, plus de 47,6 millions de kilogrammes d'aliments ont été détournés des sites d'enfouissement.

Le partenariat, maintenant dans sa septième année, a aussi rejoint plus de 19 000 nouveaux utilisateurs québécois en 2025. Au total, Flashfood affirme avoir permis d'économiser plus de 370 millions de dollars aux consommateurs nord-américains, et avoir détourné plus de 65,7 millions de kilogrammes d'aliments des sites d'enfouissement.

Au-delà des économies directes pour les ménages, l'enjeu est environnemental. Chaque kilogramme de nourriture gaspillé représente des ressources en eau, en

énergie et en transport utilisées en vain. En réduisant la quantité d'aliments envoyés à l'enfouissement, on diminue aussi les émissions de gaz à effet de serre associées à leur décomposition.

Dans un contexte où le prix du panier d'épicerie demeure sous pression, l'initiative conjugue donc pouvoir d'achat et responsabilité environnementale. Le modèle repose sur une idée simple : valoriser des aliments encore parfaitement consommables plutôt que de les jeter.

Au Kamouraska, des points de service Flashfood sont accessibles dans les épiceries Maxi de Saint-Pascal et de La Pocatière. Il n'y en a aucun dans la MRC de L'Islet.



En plus de donner une seconde vie à des aliments qui autrement seraient jetés, Flashfood permet d'économiser jusqu'à 50 % sur une foule de produits. Photo : Paul van den Boom

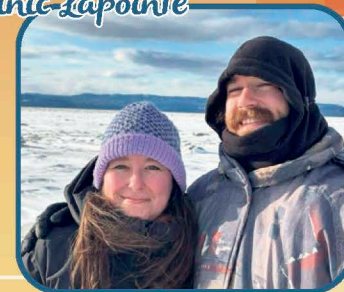
Mérite jeunesse de projection

Nous sommes fiers de reconnaître le MÉRITE de jeunes adultes ayant eu recours à l'un ou l'autre de nos services. Chacun à sa façon a su se démarquer par ses efforts, par son engagement dans sa démarche et par sa persévérance.

Julia Francoeur et Dominic Lapointe



Dès la première rencontre, le sérieux de leur démarche et leur envie de s'établir au Kamouraska étaient clairs. Si le couple était au diapason dans sa motivation à s'installer ici, il l'était aussi dans son désir de s'impliquer activement dans la communauté. Aujourd'hui, ils contribuent, entre autres, à animer leur village d'adoption, Mont-Carmel. Par ailleurs, leur entreprise Labranche Conseil s'est distinguée en remportant un prix au défi OSEntreprendre 2025, volet création d'entreprise, dans la catégorie « Services aux entreprises ».

Bienvenue chez vous, et merci pour l'énergie et le temps que vous consacrez à faire rayonner le Kamouraska!



Avec la participation financière de :



Pour connaître l'ensemble de nos services, communiquez avec nous!
Saint-Pascal : 580C, rue Côté
La Pocatière : 212, 4^e Avenue - 418 371-1377
info@projection16-35.ca | suivez-nous sur  



Louis Lahaye Roy
agent
migration@projection16-35.ca

PLACE AUX JEUNES KAMOURASKA favorise la migration, l'établissement et l'enracinement des diplômés et futurs diplômés du 18 à 35 ans au Kamouraska.

L'arbre qui cache la forêt

Réunis récemment à Rimouski, les membres de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) ont exprimé des réserves à l'égard des modifications au régime forestier annoncées par le ministre Jean-François Simard.

MARC LAROUCHE

Les élus municipaux reconnaissent que l'abolition de la redevance annuelle viendra alléger la charge financière de l'industrie à court terme, à condition que la mesure entre en vigueur sans délai. Ils estiment toutefois que les changements dévoilés ne répondent pas de manière structurante aux défis de la filière forestière. Ils s'inquiètent également des effets indésirables que pourraient entraîner ces mesures sur la rentabilité des activités en forêt privée.

En annonçant le lancement d'un appel à projets pilotes pour alimenter la réforme forestière, lesquels s'échelonnent

sur une période de cinq ans, le ministre confirme selon eux que la modernisation du régime forestier québécois est repoussée de quelques années.

« Lors des consultations sur le projet de loi 97, les élus municipaux du Bas-Saint-Laurent ont affirmé le besoin fondamental et urgent de réformer la loi forestière, en priorisant un modèle de gestion régionalisée du territoire forestier. Nous sommes déçus de ce désengagement qui cause préjudice à l'ensemble de la filière forestière. Nous invitons le ministre à soutenir la création de sociétés régionales d'aménagement du territoire forestier, et à y

consacrer les ressources conséquentes », affirme Gérald Beaulieu, préfet de la MRC de La Matanie et membre de la TREMBSL.

Forêts publiques et privées

Les inquiétudes portent notamment sur l'équilibre entre les forêts publiques et privées. « L'annonce du ministre Simard soulève des inquiétudes pleinement légitimes. Au Bas-Saint-Laurent, le territoire forestier compte 45 % de tenure privée, et 55 % de tenure publique. Les groupements forestiers sont nés dans notre région. La vitalité de nos communautés forestières dépend d'une valorisation et d'un traitement équitables entre les deux tenures. En ce moment, ce n'est pas

le message que l'on reçoit du gouvernement. À court terme, on invite le ministre à bonifier ses amendements avec des mesures qui fourniront des opportunités équivalentes aux producteurs privés », soutient Serge Pelletier, préfet de la MRC du Témiscouata et membre de la Table.

Créée en mai 2019, la TREMBSL regroupe les huit préfets des MRC bas-laurentiennes, ainsi que les dix maires des cités régionales ou des municipalités de centralité. Elle agit comme interlocutrice politique privilégiée de la région auprès des gouvernements supérieurs afin de promouvoir les priorités régionales.



Les membres de la TREMBSL réunis à Rimouski. Photos : Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent

Chronique  Les aventuriers voyageurs
FILMS DE VOYAGE

Dubaï et Oman, entre nature et démesure

Un voyage où les contrastes sont rois : c'est ce que propose le nouveau film *Dubaï et Oman, entre nature et démesure*. Des gratte-ciel futuristes de Dubaï aux montagnes arides d'Oman, en passant par les eaux turquoise du Musandam et les oasis verdoyantes d'Al Aïn, ce documentaire transporte le spectateur dans un Moyen-Orient aux multiples visages.

Par Serge Roy et Johanne Painchaud

Dubaï : la ville qui défie l'imagination

Dubaï est une cité devenue symbole de grandeur et de modernité. Du vertigineux Burj Khalifa aux îles artificielles façonnées par l'homme, la ville impressionne par son audace architecturale et son rythme effréné. Mais le film ne se contente pas de montrer les images de carte postale : il plonge aussi dans les ruelles plus calmes des souks, le long du fleuve Creek où l'histoire de la perle et du commerce maritime se raconte encore.

Abou Dhabi : culture et grandeur

Plus au sud, Abou Dhabi, capitale des Émirats arabes unis, déploie un autre visage du luxe et de la culture. La visite de la somptueuse grande mosquée Sheikh Zayed captive autant par son architecture que par l'atmosphère de sérénité qu'elle dégage. Les images révèlent aussi un émirat attaché à ses traditions, mais résolument tourné vers le futur, notamment à travers ses projets culturels d'envergure comme le Louvre Abu Dhabi.

Al Aïn : l'oasis au cœur du désert

Changement d'ambiance à Al Aïn, inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. Ici, la verdure des palmeraies et la fraîcheur des canaux d'irrigation *falaj* contrastent avec l'aridité des dunes environnantes. Le film capte la vie paisible de cette ville-jardin, et nous emmène sur les traces de son riche passé bédouin, entre forts historiques et marchés traditionnels.

Musandam : les fjords d'Arabie

Puis, direction le Sultanat d'Oman, avec une escale spectaculaire dans la péninsule du Musandam. Les images dévoilent des fjords grandioses plongeant dans des eaux d'un bleu profond. La croisière en boutre traditionnel offre un moment de pure détente.

Oman : nature sauvage et traditions vivantes

Enfin, le film se déploie à travers le reste d'Oman, entre montagnes vertigineuses, vallées d'eaux cristallines et villages préservés. On y découvre un pays où l'hospitalité est reine, où les marchés aux épices et les forts centenaires rappellent une histoire millénaire. Des dunes du désert de Wahiba Sands aux paysages côtiers, Oman séduit par son authenticité et sa diversité naturelle.

Un voyage entre deux mondes

Ce film est une invitation à la découverte de ces terres de contrastes, entre nature et démesure, en prenant le temps de s'éloigner des clichés pour s'imprégner de la richesse culturelle et de la grandeur des paysages.

Alors, êtes-vous prêt à partir avec nous à la découverte de ces deux mondes ? Vérifiez dès maintenant l'horaire de votre cinéma préféré sur le site des Aventuriers Voyageurs, et laissez-vous inspirer par ce voyage qui vous donnera, à coup sûr, l'envie de partir à votre tour à la découverte de ces contrées exotiques !

Chaque semaine, ne manquez pas le balado du Placoteux où l'on parle des enjeux de la région avec Richard Bossinotte et José D. Soucy!

50 ans d'histoire et de passion à l'aréna de Saint-Pamphile

La population de Saint-Pamphile s'est réunie le 25 janvier dernier pour souligner les 50 ans de son aréna, inauguré le 2 février 1975. Un demi-siècle d'activités sportives, de bénévolat et de souvenirs collectifs célébrés dans une ambiance chargée d'émotion et de fierté.

MARC LAROUCHE

Entouré du maire Mario Leblanc et de la directrice générale Alexandra Dupont, le directeur des loisirs Alexandre Bourgault a rappelé l'importance historique et sociale de cette infrastructure devenue un pilier de la vie communautaire. La construction de l'aréna avait débuté en 1974 pour répondre à un besoin régional majeur. Deux projets antérieurs n'avaient pu aboutir. Cette fois, la mobilisation citoyenne fera la différence.

Six hommes ont joué un rôle déterminant dans la concrétisation du projet : Claude Turgeon, Denis Blanchet, Jean-Marc Bourgault, Gilles Berger, Guy Gagnon et Jocelyn Mignault. Une vaste marche populaire, depuis les limites de Saint-Damase et de Tourville jusqu'à Saint-Pamphile, permettra d'amasser plus de 72000 \$, sans compter l'appui d'entreprises et d'organisations locales. Mais au-delà des sommes recueillies, c'est surtout le bénévolat massif qui a porté le projet, résumé à l'époque par un slogan mobilisateur : L'aréna, tu la veux? Fais ta

part, tu l'auras.

Depuis 50 ans, l'aréna dépasse largement sa fonction sportive. Ligues de ballon-balai, dek hockey, tournois Atome-Peeewe, Tournoi des 5, des Lions et des 8, salon du commerce, estival du Bûcheux, galas de boxe et de lutte : les décennies ont vu défiler des générations d'athlètes et de bénévoles. L'époque des Forestiers dans la Ligue de hockey Beauce Bellechasse Frontenac a marqué les esprits, tout comme le retour actuel d'une formation des Forestiers dans la Ligue du KRTB, ravivant la ferveur locale. Le hockey mineur, notamment au sein des Alliés de Montmagny-L'Islet, ainsi que le patinage artistique contribuent encore aujourd'hui à former la relève et à animer les week-ends.

Améliorations

Au fil des ans, plusieurs améliorations ont été apportées au bâtiment : installation de baies vitrées, ajout de bancs, construction d'une loge, modifications aux chambres, amélioration du poste

d'accueil, ajout d'un garage, changement du système de réfrigération et conversion de l'éclairage aux DEL.

Moment fort de la cérémonie : l'hommage rendu à Claude Turgeon, instigateur du projet et gérant de l'aréna pendant 40 ans. Le conseil municipal a annoncé que le Tournoi des 8 portera désormais son nom. Une plaque honorifique a été dévoilée, avant qu'il procède lui-même à la mise au jeu protocolaire.

La Municipalité a également salué l'engagement d'Aline Leblanc, reconnue

pour sa célèbre poutine, et de Pierrot Bérubé pour son implication musicale et sportive, tout en remerciant les employés passés et présents.

Un match amical opposant anciens et jeunes joueurs a conclu les festivités, illustrant la transmission de la passion sportive d'une génération à l'autre. Cinquante ans plus tard, l'aréna de Saint-Pamphile demeure bien plus qu'une patinoire. Il reste un symbole de fierté collective et de solidarité communautaire.



Joueurs, entraîneurs et dignitaires prennent la pose lors des célébrations du 50^e anniversaire de l'aréna de Saint-Pamphile. Photo : Ville de Saint-Pamphile

Nos services
WEB, DESIGN et STRATÉGIE
poursuivent leur route
sous une nouvelle identité

Pour vos besoins en impression, enseignes,
lettrage et articles promotionnels,
nous sommes toujours au même endroit.

info@base132.com
base132.com

BASE132

virage créatif

Le marketing innovant
de BASE132

design@base132.com
viragecreatif.com

De RETOUR
par la POSTE en
formule hybride

Le Placoteux

Le Placoteux est de retour par la poste en formule hybride.
Certaines éditions seront disponibles en ligne seulement.

Abonnez-vous à notre infolettre!

leplacoteux.com/inscription-infolettre

Vous recevrez un avis dès qu'une édition en ligne sera prête.



Voici le calendrier des parutions pour les prochains mois.

MARS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AVRIL

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				



Édition par la poste



Édition en ligne

CÉGEP DE LA POCATIÈRE

Place à la relève scientifique

La relève scientifique de l'Est-du-Québec sera au rendez-vous du 13 au 15 mars au Cégep de La Pocatière, où se tiendra la finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec. Au total, 56 exposants provenant des niveaux primaire, secondaire et collégial présenteront leurs projets scientifiques au public, dans le cadre de cet événement organisé par Technoscience Est-du-Québec.

MARC LAROUCHE

Les visiteurs pourront découvrir une grande variété de projets portant notamment sur les sciences de la santé, l'environnement ou l'intelligence artificielle. Certains sujets explorent également des domaines plus pointus comme les particules quantiques, les nanobots, les illusions d'optique ou la fusion nucléaire.

«Depuis des décennies, les Expo-sciences nourrissent la curiosité et la soif de découvertes chez les jeunes. C'est donc avec enthousiasme qu'Hydro-Québec appuie cette initiative, qui nous rappelle année après année combien la passion pour la science est grande au sein de la jeunesse québécoise», souligne François Brassard, vice-président – Conception intégrée et exploitation du système énergétique chez Hydro-Québec.

L'événement se veut également une occasion pour le public de rencontrer ces jeunes scientifiques, et d'échanger avec eux autour de leurs démarches et de leurs découvertes. «Accueillir cet événement au sein d'un établissement aussi dynamique permet d'offrir à nos jeunes un environnement stimulant et inspirant,

tout en permettant au public de la région de venir découvrir concrètement le talent et l'ingéniosité de notre jeune relève», affirme Dominique Savard-Massicotte, directrice générale de Technoscience Est-du-Québec.

Activités complémentaires

Les participants auront aussi accès à plusieurs activités scientifiques complémentaires. Des ateliers interactifs seront proposés par les centres collégiaux de transfert de technologie affiliés au Cégep de La Pocatière — Biopterre, Optech et Solutions Novika — ainsi qu'une visite du département de Technologie du génie physique, où différentes démonstrations seront présentées.

Pour plusieurs jeunes, l'expérience va bien au-delà de la simple présentation d'un projet scientifique. «L'Expo-sciences m'a vraiment marquée l'an dernier. J'y ai rencontré des jeunes aussi passionnés que moi par les sciences, et ça m'a fait réaliser que je ne suis pas seule à avoir cette curiosité-là. Au secondaire, on n'a pas souvent des occasions comme ça de partager nos idées, et d'apprendre autant les uns des

autres — c'est une expérience vraiment précieuse», témoigne Jade Beaulieu, étudiante en génie au Cégep de Rimouski.

Au terme de la finale régionale, certains projets seront sélectionnés pour représenter l'Est-du-Québec à la Super Expo-sciences Hydro-Québec, la finale québécoise, qui se déroulera du 17 au 19 avril à l'Université Laval à Québec. L'an dernier, huit exposants de la région avaient réussi à franchir cette étape.

Les projets les plus remarquables pourraient également être sélectionnés pour

l'Expo-sciences pancanadienne. Entretiens, les participants se partageront un total de 9600 \$ en prix et en bourses lors de la finale régionale.

Le public pourra visiter l'exposition le vendredi 13 mars de 10 h 30 à 12 h 30, et de 13 h à 15 h 30; le samedi 14 mars de 13 h à 16 h 30; et le dimanche 15 mars de 9 h à 10 h. La remise des prix du primaire aura lieu le vendredi à 15 h, tandis que celles du secondaire et du collégial se tiendront le dimanche à 10 h 15. L'entrée est gratuite.



La finale régionale de l'Expo-sciences Hydro-Québec réunira 56 jeunes exposants de l'Est-du-Québec du 13 au 15 mars au Cégep de La Pocatière. Photo : Courtoisie

Qui a le droit de circuler ?

Le Bas-Saint-Laurent accueillera le 28 mars une initiative appelée à marquer le paysage régional. Sous le titre *Qui a le droit de circuler ?*, un forum interculturel prendra place au Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation à La Pocatière, à l'invitation de La Boîte interculturelle.

MARC LAROUCHE

Pensé comme un espace de dialogue et de réflexion, ce premier Forum interculturel régional mettra au cœur des échanges une question à la fois simple et actuelle : qui peut circuler librement d'un territoire à l'autre, d'une culture à l'autre, d'un espace social à l'autre? Dans un contexte où les enjeux migratoires, les réalités de l'accueil en région et les débats identitaires occupent une place grandissante, l'événement propose de prendre le temps d'écouter et de comprendre.

La journée s'articulera autour de panels participatifs, de discussions ouvertes, et de moments d'échanges entre intervenants issus de milieux variés. L'objectif n'est pas de livrer des réponses toutes faites, mais de favoriser la circulation des idées et des expériences. La médiation sera assurée par Éric Trudel, qui veillera

à tisser des liens entre les perspectives théoriques, les réalités communautaires et les parcours personnels.

Parmi les invitées annoncées figurent Marie-Thérèse Landry, cofondatrice d'un collectif de slam et de poésie en Acadie et directrice générale du Conseil provincial des sociétés culturelles, Caroline Russell, intervenante en rapprochement interculturel au Service aux personnes immigrantes du Kamouraska, ainsi que Phylomène Zangio, fondatrice du Conseil provincial des personnes d'ascendance africaine du Nouveau-Brunswick. Chacune apportera un regard distinct sur la mobilité, l'appartenance, et les défis du vivre-ensemble en contexte régional.

L'Exercice des couvertures

Le forum proposera également l'Exercice des couvertures, développé par

Kairos et adapté par Uashashkutuan. Offerte sur inscription à un nombre limité de participants, cette activité immersive permettra de revisiter l'histoire des Premiers Peuples à travers une mise en situation collective. Une façon concrète de réfléchir aux notions de territoire, de déplacement et de cohabitation dans une perspective historique et contemporaine.

Le choix du lieu n'est pas anodin. Institution emblématique du patrimoine rural, le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation servira de toile de fond à cette réflexion sur les mouvements humains et les transformations sociales. En tenant ce forum en région, les organisateurs rappellent que les enjeux interculturels ne concernent pas uniquement les grands centres urbains, mais aussi les communautés du Bas-Saint-Laurent.

La journée se conclura en musique à La Baleine endiablée, à Rivière-Ouelle. Le public pourra y assister au spectacle *Esencia* du musicien Akawui. À travers des sonorités jazz, latino-américaines et andines, l'artiste proposera un voyage

musical qui fera écho aux thèmes abordés durant le forum. La musique deviendra ainsi un autre langage pour parler de circulation, de rencontres et de métissage culturel.



Plus d'information sur le programme, les invités et les activités sont disponibles sur le site web de l'organisme La Boîte interculturelle. Illustration : Courtoisie



Avis de décès

Lucille Chénard (1948-2026)
Saint-Pascal

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 26 février 2026 est décédée à l'âge de 77 ans et 6 mois Mme Lucille Chénard, conjointe de feu M. Norbert Nadeau, conjointe de M. Adrien Dumais; fille de feu Mme Hermance Beaulieu et de feu M. Alfred Chénard.

Elle demeurait à Saint-Pascal, Kamouraska.

La famille recevra les condoléances à la Résidence funéraire Daniel Caron, 395, avenue Chapleau, Saint-Pascal, le samedi 14 mars 2026 dès 12 h 30. Une liturgie de la parole sera célébrée le jour même à 14 h 30, au salon et de là au crématorium. La mise en niche aura lieu ultérieurement au columbarium la Résidence funéraire Daniel Caron de Saint-Pascal.

Elle laisse dans le deuil son conjoint, Adrien Dumais. Elle était la mère de : feu Sylvain Lizotte, Régis Lizotte (Nancy Langelier), Jinny Lizotte (Marc Normand) et Sophie Lizotte (Claude Soucy). Elle laisse également dans le deuil ses adorables petits-enfants : Dominik, Océane, Malik, Nathan, Michaël, William, Marylou, Camélie, Clara; son arrière-petit-fils, Henri; ainsi que les enfants et les arrière-petits-enfants d'Adrien. Elle était la sœur de : feu Louis-Alfred (Rose-Alice Dufour), Cécile (feu François Morin), Wilfrid (feu Simone Lizotte) (feu Francine Boucher), Antoinette (feu Patrice Bernier), Madeleine (feu Albert Lizotte), Rose-Éva (André Chénard), Jeanne D'Arc (feu Alain Richard), Charles-Eugène; de la famille Dumais, la belle-sœur de : Claude (Louise Chassé), Denise (Jacques Théberge), Clément (Johanne Michaud), Clémence (feu Jacques Lamarre), Normand (Danielle Garon), Lucien (Carole Beaulieu), Lucie (Jacques Charest), Thérèse (Claude Charest). Sont aussi attristés par son départ ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents des familles Chénard, Nadeau et Dumais ainsi que ses ami(e)s.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Société canadienne du cancer, 5151, boul. de l'Assomption, Montréal (Québec) H1T 4A9.

La direction des funérailles a été confiée à la



Résidence Funéraire Daniel Caron
353, avenue Chapleau, Saint-Pascal
www.groupefunerairecaron.com
418 492-2222



Avis de décès

André Dubé (1959-2026)
Saint-Pacôme

Le 18 février 2026, est décédé, à l'âge de 66 ans M. André Dubé époux de feu Mme Line Riffon. Fils de feu M. Georges Dubé et feu Mme Adrienne Lizotte, il demeurait à Saint-Hubert.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier Inc., 409, 9^e rue boul. Desrochers, La Pocatière, le samedi 14 mars 2026, de 13 h à 14 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le même jour à 15 h, en la chapelle du Complexe funéraire et de là, les cendres seront déposées au columbarium.

Il laisse dans le deuil les enfants de sa conjointe : Chantale et Dany; leurs enfants : Zakhary, Dylan, Mélyna, Joany, Zoé et Jadd; leurs 13 arrière-petits-enfants. Il laisse également dans le deuil ses sœurs : Louise et Mireille; ses deux nièces : Jessika et Jennifer.

La famille remercie les membres du personnel du Centre de soins palliatifs de Brossard (Champlain), pour leur dévouement et la qualité des soins prodigués.

Vos témoignages de sympathies peuvent se traduire par un don à la Fondation de votre choix. Divers formulaires seront disponibles au salon.

La Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements

Ghislaine Ross Besner
La Pocatière

Merci du fond du cœur à tous les parents et amis qui nous ont manifesté leur sympathie lors du décès de Mme Ghislaine Ross, survenu le 15 février dernier.

Que chacun de vous trouve en ce message l'expression de notre reconnaissance et considère ces remerciements comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Jacques (Louise Courtemanche), Nicole (Valmont Lizotte) et Pierre; ses petits-enfants : Julien (Catherine), Renaud (Gabrielle), Benjamin et feu André.



Remerciements

Madeleine Lajoie Morin
Saint-Pascal

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de Mme Madeleine Lajoie, survenu le 29 décembre 2025. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie, manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées. Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Ses enfants : Diane (Jean-Paul Deschênes), Régis (Jocelyn Nadeau), Robin (Sylvie Bernier); sa petite-fille, Roxanne (Anthony Bélanger) et ses arrière-petits-enfants.

*Nos condoléances à toutes
les familles éprouvées*



Me Josée Bélanger
Notaire et conseillère juridique
Médiatrice familiale
accréditée

1208, 6^e Avenue, bureau 202
La Pocatière • 418 856-3474

684110824



Avis de décès

Jacques Gagnon (1942-2026)
La Pocatière

Au Centre d'hébergement Villa Maria de Saint-Alexandre, le 20 février 2026, est décédé à l'âge de 84 ans, M. Jacques Gagnon époux de Mme Lucille Giroux. Fils de feu M. Joseph-Henri Gagnon et feu Mme Andréa Ouellet, il demeurait à La Pocatière.

Une cérémonie privée aura lieu le 27 juin 2026 à la maison familiale en présence des membres de la famille et de ses amis. Si vous souhaitez vous joindre à nous, merci de nous écrire à l'adresse suivante : famillegagnon808@gmail.com

Il laisse dans le deuil son épouse Lucille; ses enfants : Christian (Louise Bouchard), Marie-Pierre (Stéphane Ouellet), Geneviève (José Hernandez); ses petits-enfants : Delphine, Zoé, Clara, Annabelle, Louis et Bastien. Il était le frère de : feu Raymond-Marie, père-blanc d'Afrique, feu Madeleine (feu Ferdinand Ouellet), feu Denise, feu Marcel (Diane Rompré), Monique (feu Albert Pelletier), feu Claire (André Paradis), André (Claire Laliberté), Louise, feu Christiane (feu Maurice Raymond). De la famille Giroux, il était le beau-frère de : feu Denise (feu Roger Ayotte), Ghislaine (feu Yvon Meilleur), Ginette (feu Michel Perron), Guy (Carole Côté), Jean, Françoise, Sylvie (Claude Pépin), Louise (Alain Leclerc). Sont aussi affectés par son départ ses neveux, nièces, cousins, cousines, autres parents et amis.

La famille remercie le personnel du Centre Villa-Maria, pour leur bienveillance et les bons soins prodigués.

Vos marques de sympathie peuvent s'exprimer par un don à la Société Alzheimer du Bas-St-Laurent ou à la Fondation des maladies du cœur.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Avis de décès

Sylvie Gagnon (1956-2026)
Rivière-Ouelle

À l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière, le 28 février 2026, est décédée à l'âge de 69 ans et 2 mois, Mme Sylvie Gagnon épouse de feu M. Léo Proulx. Fille de feu M. Julien Gagnon et feu Mme Aline St-Onge, elle demeurait à Rivière-Ouelle.

Les membres de la famille accueilleront les parents et amis, pour recevoir les condoléances, au Complexe funéraire Marius Pelletier, 409, 9^e rue boul. Desrochers à La Pocatière, le samedi 14 mars 2026 de 9 h à 10 h 55. Une cérémonie d'adieu sera célébrée le même jour à 11 h, en la chapelle du Complexe funéraire. Les cendres seront inhumées ultérieurement au cimetière de Rivière-Ouelle.

Elle laisse dans le deuil son fils Rémi (Mélicha Cassivi) et son petit-fils de cœur Daniel jr Mathieu. Elle était aussi la mère de feu Garry. Elle était la sœur de : Ginette (Claude Lévesque), Francine (feu Donald Michaud), Julie (Yves Pelletier), feu Léon, feu Ghislaine (Gaétan Michaud). De la famille Proulx, elle était la belle-sœur de : Raymonde (Gilles Gagné), Maurice (Colette Busque), feu Alain, feu Sylvie (Olier Lévesque (Marjolaine Rivard)). Sont aussi affectés par son départ ses oncles et tantes, neveux et nièces, cousins et cousines, ainsi que ses autres parents et amis.

La famille tient à remercier le Dr Guillaume Lavoie, la Dre Marie-Eve Fromentin ainsi que les membres du personnel du 3^e étage de l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima, pour leur dévouement, leur soutien et les bons soins prodigués.

Vos témoignages de sympathie peuvent se traduire par un don à la Fondation André-Côté et à la Fondation de l'hôpital de Notre-Dame-de-Fatima.

Direction funéraire :



Résidence Funéraire Marius Pelletier Inc.
La Pocatière, Saint-Jean-Port-Joli et L'Islet
1 418 856-3371 • Sans frais: 1 866 856-3371
Courriel : rfmpe@videotron.ca
Site web : www.maisons-funeraires.com
Entreprise funéraire reconnue Distinction par la C.T.Q.



Remerciements

René Chamard
La Pocatière

Nos remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui ont partagé notre chagrin, lors du décès de M. René Chamard survenu le 7 février dernier. Votre présence ainsi que toutes les marques de sympathie manifestées de quelque façon que ce soit, nous ont été d'un grand réconfort et furent très appréciées.

Que chacun de vous trouve dans ces remerciements l'expression de notre reconnaissance et les considère comme vous étant adressés personnellement.

Son épouse Pauline; ses enfants : Mathieu (Hélène St-Jean) et Julie; ses petits-enfants : Théodore, Cassandra, Milo, Hugues et Rose.

Le Bas-Saint-Laurent s'engage en faveur de la biomasse

Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) a lancé officiellement le Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent dans le cadre de la seconde Foire régionale sur la biomasse forestière qui se tenait récemment à l'Hôtel Rimouski. Ce service régional vise à accompagner les institutions, les entreprises et les municipalités dans la conversion ou l'installation d'un système de chauffage à la biomasse forestière résiduelle (BFR).

Le Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent agit comme point de service indépendant pour ceux qui souhaitent réduire leur empreinte carbone ou leur dépendance au tout électrique en utilisant une ressource locale et renouvelable. Il propose un accompagnement à chaque étape du projet : évaluation des besoins, choix du type de combustible, identification du financement disponible, bottin de ressources, etc.

Le site guichetbiomassebsl.ca présente la biomasse forestière résiduelle, ses avantages, les différentes étapes d'un projet de chauffage ainsi que les services offerts. Le formulaire de contact pour solliciter un accompagnement est disponible au www.crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/guichet-biomasse-bsl/votre-projet.html.

Retour sur la deuxième édition

Organisée par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) en collaboration avec le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent, la Foire régionale sur la biomasse forestière a réuni une centaine de participants issus des milieux municipaux, industriels, forestiers et institutionnels.

Cette journée contribue à renforcer la reconnaissance de la biomasse forestière résiduelle comme option crédible et structurante de la transition énergétique régionale, à consolider les liens entre les acteurs clés du territoire, et à présenter des outils pour guider les gestionnaires de bâtiments dans leur projet de conversion d'un système de chauffage.

«La biomasse forestière résiduelle représente une occasion concrète de renforcer l'autonomie énergétique de nos communautés tout en valorisant une ressource locale encore sous-exploitée. En soutenant des initiatives comme le Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent et la Foire régionale sur la biomasse forestière, nous favorisons le développement de solutions énergétiques locales qui génèrent des retombées durables pour nos collectivités», a déclaré Chantale Lavoie, présidente du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et préfet de la MRC de La Matapédia

«La mobilisation d'aujourd'hui démontre l'intérêt du milieu pour des alternatives adaptées aux réalités régionales. Le Guichet est un ajout structurant pour faire avancer la transition énergétique du

Bas-Saint-Laurent, de manière complémentaire avec les autres types d'énergies renouvelables, afin de renforcer notre résilience aux aléas climatiques», a conclu quant à lui Vincent Dufour, président du Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent.

La Foire sur la biomasse forestière résiduelle, rappelons-le, est un événement régional qui réunit gestionnaires de

bâtiments, élus, experts et partenaires afin de favoriser la concertation autour du chauffage à la BFR pour les industries, commerces et institutions (ICI). Elle propose un contenu à la fois stratégique et pratique pour mieux comprendre les enjeux de la filière, définir les conditions de succès d'un projet de conversion et stimuler le passage à l'action.



Photo : Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent

SUDOKU

JEU N° 930

6						1		
		7					8	
							7	3
	7				4		3	
		9		5				4
					3	8		
		5			8		2	
	8				2	9	4	
	2	6	1	4	7			

RÈGLES DU JEU :

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

9	2	6	1	4	7	3	5	8
7	8	3	5	6	2	9	4	1
4	1	5	9	3	8	6	2	7
5	6	4	7	2	3	8	1	9
2	3	9	8	5	1	7	6	4
8	7	1	6	9	4	2	3	5
1	9	2	4	8	6	5	7	3
3	5	7	2	1	9	4	8	6
6	4	8	3	7	5	1	9	2

CONSOMMEZ PRÈS DE CHEZ VOUS

Soutenez l'économie locale...
de votre assiette
à votre journal!

News Media Canada
Médias d'Info Canada



9956M1125

CONSULTEZ VOS INFOS À LA SOURCE

Meta censure les médias, dont votre hebdomadaire **Le Placoteux**, en bloquant les nouvelles de ses plateformes Facebook et Instagram.

Restez informé
et ne manquez rien de
l'actualité en vous inscrivant
à notre infolettre.

leplacoteux.com/inscription-infolettre



Le **Placoteux**
L'HEBDOMADAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

VENTES DE LIVRES AU QUÉBEC

Stabilité au Bas-Saint-Laurent, hausse en Chaudière-Appalaches

Les ventes de livres neufs ont atteint 705 M\$ au Québec en 2024, en hausse de 4,1 % par rapport à 2023, établissant leur plus haut niveau des dix dernières années. Les librairies demeurent au cœur du marché. La croissance est marquée en Chaudière-Appalaches, et est demeurée stable dans le Bas-Saint-Laurent.

MARC LAROUCHE

Selon l'analyse *Les ventes de livres neufs au Québec en 2024*, publiée par l'Observatoire de la culture et des communications du Québec, les ventes fermes réalisées par les détaillants, les éditeurs et les distributeurs ont progressé pour une quatrième année consécutive. Le total de 705 M\$ représente une augmentation de

4,1 % comparativement aux 677 M\$ de 2023.

À l'échelle provinciale, les librairies ont enregistré des ventes de 470 M\$, en hausse de 2,7 % sur un an, soit leur meilleur résultat depuis dix ans. Elles concentrent 67 % de l'ensemble des ventes fermes de livres neufs au Québec.

Le Musée de la mémoire vivante lance les conférences Les Grands Témoins

Le Musée de la mémoire vivante de Saint-Jean-Port-Joli lance une nouvelle offre culturelle intitulée *Les Grands Témoins*, une série de conférences mensuelles qui abordera des thèmes liés à l'histoire, aux modes de vie, aux traditions, aux métiers et à la transmission des savoirs.

Selon le musée, un grand témoin peut être une personne — parfois un membre de la famille, un personnage historique ou une personne rencontrée en recherche —, mais aussi un objet marqué par l'empreinte de l'histoire.

Les conférences auront lieu au Musée de la mémoire vivante. La programmation comprend : le 8 mars à 14 h, Judith Douville avec *Quand le chemin prend bon, les ponts de glace*; le 3 mai, Hélène Raymond avec *Portraits du Saint-Laurent*; le 31 mai, Martine Roberge avec *La Mi-Carême*; en juin (date à venir), Bruno Boulet avec *Les champignons des arbres*; le 8 juillet à

19 h 30, Judith Douville avec *Les fouilles archéologiques au manoir*; le 5 août, Gaston Deschênes avec *Personnalités de la Côte-du-Sud*; le 13 septembre, Serge Saint-Pierre avec *La chasse*; en octobre (date à venir), Normand Pellerin avec *Le phénomène des quêteux au Québec*; et enfin le 8 novembre, Martin Fournier avec *François-Xavier Lachance*.

Les conférences sont gratuites pour les détenteurs de la carte Les Amis du musée (individuelle ou duo). Pour les autres, l'entrée est de 10 \$ (taxes incluses), payable en ligne ou à la réception du Musée. (JDS)

Serge-André Jones en spectacle à L'Islet

La Côte-du-Sud accueillera le pianiste Serge-André Jones le 20 mars prochain, alors qu'il présentera son plus récent album *De l'autre côté à l'Auberge des Glacis* situé au 46, route de la Tortue à L'Islet.

Lancé le 13 février dernier, l'album marque une nouvelle étape dans le parcours du musicien originaire de Sutton. Formé en interprétation classique à l'Université Laval, puis à l'Université de Montréal, Serge-André Jones s'est taillé une place singulière dans le paysage musical québécois grâce à un jeu à la fois précis, sensible et habité.

Installé aujourd'hui en Estrie, l'artiste puise dans la nature une inspiration qu'il transpose dans des compositions profondément introspectives. *De l'autre côté* propose un voyage musical où douceur et intensité se côtoient. Les pièces dévoilent un univers intérieur riche, oscillant entre vulnérabilité, résilience et émotion maîtrisée. Certaines œuvres sont présentées en solo, tandis que d'autres s'ouvrent à

des arrangements pour piano et quatuor à cordes, offrant une palette sonore plus ample.

Trois simples sont par ailleurs déjà disponibles, en l'occurrence *Forgive Me*, *Le Tunnel* et *Le Courant*, chacun explorant émotions, introspection et résilience.

La venue de Serge-André Jones à L'Islet représente une occasion privilégiée pour le public de la Côte-du-Sud de découvrir sur scène cet univers à la fois intime et puissant. Dans le cadre chaleureux de l'Auberge des Glacis, le spectacle promet également un moment d'écoute attentive, où la proximité avec l'artiste permettra d'apprécier toute la finesse de son interprétation. Une soirée qui s'annonce à la fois élégante, inspirée et profondément humaine. (JDS)

Chaudière-Appalaches en nette progression

Parmi les régions administratives, Chaudière-Appalaches se distingue avec une hausse de 10,7 % des ventes en librairie entre 2023 et 2024. Il s'agit de l'une des plus fortes augmentations proportionnelles observées au Québec, derrière les Laurentides.

Cette progression témoigne d'un dynamisme régional dans le réseau des librairies, alors que la majorité des autres régions affichent des hausses plus modestes ou une relative stabilité.

Bas-Saint-Laurent : stabilité du marché

Le Bas-Saint-Laurent, jumelé statistiquement à la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine dans l'enquête, présente pour sa part une variation de -0,1 % des ventes en librairie entre 2023 et 2024. Autrement dit, le marché est demeuré essentiellement stable dans la région.

Si la croissance n'a pas été au rendez-vous comme ailleurs, le maintien des ventes dans un contexte d'inflation et de transformation des habitudes d'achat traduit néanmoins une certaine résilience du réseau de librairies de l'Est-du-Québec.

L'Institut de la statistique du Québec rappelle toutefois que la hausse des ventes observée ces dernières années s'inscrit dans un contexte d'inflation importante. Entre 2020 et 2024, l'indice des prix à la consommation pour la catégorie livres et autres matériels de lecture a augmenté de 8,6 % au Canada.

Librairies, éditeurs et distributeurs

Les éditeurs ont enregistré des ventes fermes de 135 M\$, un sommet en dix ans (+ 14,1 %), tandis que les distributeurs ont atteint 32 M\$ (+ 9,4 %). Malgré ces performances, le réseau des librairies demeure le principal moteur du marché québécois du livre, représentant plus des deux tiers des ventes.

Au total, l'écosystème du livre au Québec s'appuie sur plus de 300 librairies, plus de 200 maisons d'édition, et une vingtaine d'entreprises de distribution. En Chaudière-Appalaches, 2024 aura donc été une année de forte croissance. Au Bas-Saint-Laurent, elle aura confirmé une stabilité du marché. Deux réalités régionales distinctes dans un secteur culturel qui, malgré les fluctuations économiques, continue d'afficher un sommet historique en valeur. (JDS)

Martin Deschamps en conférence à Sainte-Perpétue

La Médiathèque L'Héritage de L'Islet-Sud accueillera le chanteur et conférencier Martin Deschamps le vendredi 13 mars prochain, dès 17 h, pour une conférence présentée en formule 5 à 7 au 11, rue de l'Église à Sainte-Perpétue. Intitulée : *Quand on veut, on peut!*, la rencontre proposera un moment à la fois intime et énergique, où l'artiste partagera son parcours de vie, de sa naissance jusqu'à aujourd'hui.

Né avec un handicap, Martin Deschamps a su transformer les obstacles en moteur, bâtissant une carrière solide comme auteur-compositeur-interprète tout en développant une approche profondément humaine et inspirante.

Authenticité

Étant une figure bien connue de la scène musicale québécoise, Martin Deschamps est également reconnu pour son authenticité et son franc-parler. Sur scène comme en conférence, il aborde sans détour les défis qu'il a dû relever, tout en gardant une vision résolument positive. « Quand on veut, on peut », martèle-t-il, fidèle à la devise qui guide son parcours. « Je vis intensément avec la volonté d'aller de l'avant, d'avancer à grands pas, même si c'est juste sur une jambe », confie-t-il. À travers anecdotes, réflexions et chansons, il souhaite transmettre des outils concrets pour aider chacun à puiser dans sa propre force intérieure.

Accompagné d'un musicien, l'artiste livrera une conférence ponctuée de

prestations musicales, d'humour et d'échanges avec le public. L'objectif : démontrer que la résilience, la détermination et l'optimisme peuvent réellement transformer une vie.

Contribution volontaire

L'événement est ouvert à tous. Une contribution volontaire sera demandée sur place. Pour information, il est possible de communiquer avec la Médiathèque au 418 359-3689. Une occasion, pour la communauté de Sainte-Perpétue et des environs de vivre un moment inspirant, porté par la musique et un témoignage ne laissant personne indifférent. (JDS)



Le Pavage Jirico complète un retour spectaculaire et file en demi-finale

Les participants aux demi-finales de la Ligue de hockey Côte-Sud (LHCS) sont maintenant connus — et s'il y a une formation qui arrive avec le vent dans les voiles, c'est bien le Pavage Jirico de Saint-Jean-Port-Joli.

JOSÉ D. SOUCY

Au terme des quarts de finale quatre de sept disputés lors du week-end du 27 février, le Décor Mercier de Montmagny, les Mercenaires de Lotbinière et le Pavage Jirico ont rejoint le Giovannina de Sainte-Marie au prochain tour. Du côté du Pavage, le billet pour les demi-finales a été arraché avec caractère. Tirant de l'arrière 1-3 dans sa série face au Plastiques Moore de Saint-Damien, la formation port-jolienne a signé trois victoires consécutives pour compléter une remontée spectaculaire et s'imposer en sept matchs.

Dos au mur, mais pas à genoux

Vendredi soir, le Pavage Jirico n'avait plus droit à l'erreur. En retard 1-3 dans la série, les Port-Joliens ont répondu avec autorité en l'emportant 5-1, provoquant la tenue d'un sixième match. Jean-Sébastien Boudreault et Nicolas Lamarre ont rapidement donné le ton en première période, avant que Frédérick Dionne et Charles Hébert ne creusent l'écart. Joshua Desmarais est venu enfoncer le clou en

avantage numérique, tandis que le gardien Félix-Antoine Leblond a frôlé le blanchissage.

Le lendemain, à Saint-Damien, le scénario s'est répété : le Pavage Jirico a tenu bon dans un duel serré pour l'emporter 3-2, et pousser la série à la limite d'un septième affrontement. Menés 1-0 après 20 minutes de jeu, les visiteurs ont profité de l'indiscipline adverse pour frapper en avantage numérique. Nicolas Lamarre a d'abord nivelé la marque, avant qu'Émile Lambert ne donne les devants aux siens. Lambert a d'ailleurs inscrit le but victorieux en troisième période, envoyant ainsi la série à un match ultime au Centre Rousseau.

Le Centre Rousseau en ébullition

Dimanche soir, devant leurs partisans, les joueurs du Pavage Jirico ont complété leur œuvre avec une victoire convaincante de 5-1. Après l'égalisation du Plastiques Moore en début de deuxième période, les Port-Joliens ont fait parler leur unité en avantage numérique. Édouard

Ouellet, Joshua Desmarais et Julien Hébert ont successivement fait vibrer les cordages, les deux derniers buts étant inscrits à seulement 31 secondes d'intervalle. Zacharie Dumas a confirmé l'issue du match en troisième période, scellant une remontée qui restera gravée dans les annales de la formation.

En demi-finale, le Pavage Jirico croquera le fer avec le Décor Mercier de Montmagny, qui a éliminé les Éperviers de Saint-Charles en cinq matchs. De l'autre côté du tableau, le Giovannina de Sainte-Marie affrontera les Mercenaires de Lotbinière.



Photo : Courtoise

La Poc joue collectif

La première édition de la fête hivernale Ici ! On joue dehors a connu un solide succès à La Pocatière. Portée par l'initiative La Poc, ville étudiante, l'activité a permis de rassembler étudiants, familles et partenaires autour d'un même objectif : célébrer l'hiver et renforcer le sentiment d'appartenance à la communauté.

Le 6 février, près de 110 étudiants du Cégep de La Pocatière et de l'Institut de technologie agroalimentaire du Québec, campus La Pocatière ont assisté gratuitement au match des Seigneurs de La Pocatière face à l'Impérial de Saint-Pascal, au Centre Bombardier.

Une quarantaine d'entre eux ont pris place en loge VIP en présence du maire Vincent Bérubé et du conseiller municipal Jean-François Pelletier, ainsi que de représentants d'Alstom, Inovaweld, Raymond Chabot Grant Thornton,

Mallette, la Ferme Pocatoise et l'UPA – Syndicat local de Kamouraska. La soirée a été marquée par une mise au jeu protocolaire et l'interprétation de l'hymne national par Blanche Contois.

Le lendemain, les terrains récréatifs ont accueilli patinage libre, glissade, snowskate, ballon-balai et défi du lancer de la mitaine. Une course hivernale, organisée avec les Gaulois, a aussi réuni 76 athlètes sur des parcours de un, six et douze kilomètres. (ML)

OFFRE D'EMPLOI

PNEUS F.M. INC.

est à la recherche de personnel :

JOURNALIER AU RECHAPAGE

- Préparation des pneus pour le rechapage

Cette offre est un poste à temps plein, 40 h / semaine

Veillez vous présenter avec votre c.v. ou le faire parvenir à l'adresse suivante :



595, boulevard Hébert, Saint-Pascal
 ☎ 418.492.6035 1.800.463.1375
 Téléc. : 418 492-9883

0069H3325

OFFRE D'EMPLOI

LES SERRES ST-ALEXANDRE (2005) inc.

LES SERRES ST-ALEXANDRE sont présentement à la recherche de personnel saisonnier (printemps-été)

Expérience ou de très bonnes connaissances nécessaires

Temps plein ou partiel

Contactez Dolorès au 418 495-2757

072H0926

CIRCUIT SÉNIOR KRTB

Saint-Pascal frappe deux fois en prolongation

Les séries du Circuit sénior KRTB ont offert un week-end spectaculaire, amorcé le vendredi 27 février dernier, marqué par deux victoires en prolongation dans la série A, et un partage des honneurs dans la série B.

JOSÉ D. SOUCY

Dans la série A, l'Impérial de Saint-Pascal a pris les devants 2-0 face aux Seigneurs de La Pocatière, grâce à deux gains arrachés en surtemps. Dans la série B, les Prédateurs/Carquest du Témiscouata et le Frontalier/Construction Unic du Transcontinental ont partagé les deux premières rencontres.

Série A

Vendredi, devant 726 spectateurs à Saint-Pascal, le capitaine Anthony Pelletier a joué les héros en inscrivant son troisième but du match en deuxième période de prolongation, procurant une victoire de 6-5 aux siens. Auteur d'un tour du chapeau, Pelletier a mérité la première étoile de la rencontre. Du côté des Seigneurs, Gabriel Lizotte s'est illustré avec deux buts et deux passes dans un match riche en rebondissements.

La Pocatière a mené à plusieurs reprises, mais l'Impérial a su revenir chaque fois dans la rencontre, profitant notamment de son jeu de puissance. Devant le

filet, Santiago Murcia a été solide, repoussant 51 tirs pour signer sa première victoire des présentes séries.

Samedi, à La Pocatière, le scénario s'est répété. L'Impérial l'a emporté 3-2 en prolongation, cette fois grâce au but de la recrue Jacob Poirier, inscrit après seulement 58 secondes de jeu en surtemps. Zacharie Charest et Émile Ouellet avaient marqué en temps réglementaire pour Saint-Pascal, tandis qu'Antoine Lord et Loïc St-Laurent ont répliqué pour les Seigneurs. Murcia a de nouveau brillé avec 39 arrêts, permettant à Saint-Pascal de rentrer à la maison avec une avance confortable de 2-0 dans la série.

Série B

Vendredi, à Dégelis, les Prédateurs ont remporté le match initial 5-2 devant 747 partisans. Le Transcontinental a toutefois répliqué dimanche avec une victoire offensive de 7-4, pour créer l'égalité 1-1 dans la série.



Faites partie du succès!

SUBWAY

ST-JEAN-PORT-JOLI
RIVIÈRE-DU-LOUP

Gérant(e) : Salaire global entre **50,000\$ et 60,000\$**

Ass. - gérant(e) : Salaire global entre **45,000\$ et 55,000\$**

Préposé(e) au comptoir : Salaire à partir de **16,10\$/h + pourboires \$\$\$**
*temps-plein

4635E0926

POSTULE DÈS MAINTENANT



emplois@legrouperestosbegin.com
418-657-5962 poste 204

3500 Chemin des Quatre-Bourgeois,
Local #260, 2^e étage

LE GROUPE
**RESTOS
BÉGIN**
facebook

La SEIGNEURIE
des Aulnaies

Centre d'interprétation de la vie seigneuriale



RESPONSABLE DÉVELOPPEMENT ET EXPÉRIENCE CLIENTÈLE

Corporation touristique de la Seigneurie des Aulnaies - Temps plein

Devenez le levier de croissance d'un ensemble patrimonial unique!

Passionné(e) par le tourisme culturel, les produits du terroir et le développement des revenus? Vous êtes la personne idéale pour dynamiser les aspects commerciaux de notre institution muséale et de notre meunerie artisanale!

En quoi consiste le poste

En tant que responsable développement et expérience clientèle, vous participerez au développement des revenus commerciaux de notre organisme à but non lucratif tout en garantissant une expérience client de grande qualité, cohérente avec les valeurs patrimoniales et éducatives du site. Vous serez l'acteur clé de l'extension des marchés, de la commercialisation de l'offre et de la satisfaction de la clientèle. Vos principales responsabilités couvriront les champs de responsabilité suivants :

Développement commercial :

- Élaborer et mettre en œuvre notre plan de revenus (billetterie, visites, boutique, meunerie, locations d'espaces, partenariats).
- Cibler de nouveaux marchés (touristes, groupes scolaires, entreprises, distributeurs de produits gourmands, artisans, etc).
- Négocier des partenariats stratégiques et optimiser nos produits artisanaux.

Expérience client exceptionnelle :

- Assurer des standards de service d'excellence et collecter la satisfaction.
- Collaborer avec l'ensemble du personnel - guides, meunier(ère)s et équipe d'accueil - pour une expérience fluide des visiteurs et des clients.

Marketing et rayonnement :

- Développer les offres promotionnelles, forfaits et actions de vente.
- Contribuer aux campagnes numériques et représenter l'institution auprès des partenaires.
- Ce poste est supervisé par la direction générale.

Ce que nous cherchons

- **Formation :** DEC/BAC en commerce, marketing, tourisme ou gestion culturelle.
- **Expérience :** 3-5 ans en développement commercial, idéalement en tourisme culturel ou produits artisanaux.
- **Compétences :** Orientation résultats, sens commercial, relationnel, analyse de données, excellente maîtrise du français (anglais un atout).
- **Profil :** Autonome, créatif(ve), sensible au patrimoine, orienté(e) client.

Ce que nous offrons

- Poste stratégique avec impact direct sur notre croissance.
- Environnement dynamique dans un site patrimonial unique.
- Salaire compétitif selon expérience et avantages.

Comment postuler

Faites parvenir votre CV et votre lettre de motivation avant le 31 mars à la directrice générale, Marie C. Beaulieu Orna, à l'adresse suivante : dg@laseigneuriedesaulnaies.qc.ca

Nous encourageons les candidatures de la diversité et valorisons l'expérience terrain autant que les diplômés. Nous nous réservons la possibilité de contacter les candidat.es sélectionné-es pour un entretien avant la fin de l'affichage.

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE KAMOURASKA



AVIS PUBLIC

SOMMAIRE DES RAPPORTS DE DÉPENSES ÉLECTORALES DES CANDIDATS INDÉPENDANTS AUTORISÉS

Élections générales du 2 novembre 2025

Rapport de dépenses électorales		
Nom du candidat et de l'agent / représentant officiel	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
PRÉFET (10 164,44 \$) *		
Nancy Dubé, candidate indépendante autorisée Éric Deschênes (représentant officiel)	748,13 \$	2026-02-02
Sylvain Roy, candidat indépendant autorisé Sophie de Courval (représentante officielle)	100,00 \$	2026-01-29

* Montant maximal des dépenses électorales permis par la Loi

Toute personne peut examiner les rapports ainsi que les documents qui les accompagnent et en prendre copie pendant les heures normales d'ouverture de bureau de la Municipalité régionale de comté de Kamouraska.

Donné à Saint-Pascal, ce 2^e jour du mois de mars 2026.

La greffière-trésorière adjointe,
Maryse Pelletier

c. c. Direction du financement politique d'Élections Québec

NOUVEAU :
PAIEMENT
MASTERCARD
DISPONIBLE

Petites annonces

PAYABLES AVANT LA PARUTION

Porté à votre compte VISA ou Mastercard,
en argent ou par chèque
à l'ordre du Journal Le Placoteux

TARIFICATION

Parution (20 mots) 9,00\$
Parution encadrée 15,00\$
Mots additionnels 0,25\$

TARIFICATION (SUITE)

Prière (max. 20 mots)..... 9,00\$
Prière longue 18,00\$
Prière avec image..... 23,00\$

Heure de tombée : mercredi 16 h 30

Par téléphone : 418 492-2706, poste 101
Sans frais : 1 855 492-2706
Télec. : 1 855 492 9706

Par courriel : petitesannonces@leplacoteux.com

Par la poste ou à nos bureaux :
409, rue Taché, Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

PROMOTION - 20\$ / 3 SEMAINES*

*3 semaines consécutives, annonces identiques de 20 mots et moins, taxes incluses.

ASTROLOGIE

Découvrez les talents exceptionnels de la voyante Ana. Lectures précises, conseils éclairants, guidance spirituelle et révélations surprenantes. 3 décennies d'expérience. Consultations privées, réponses précises et datées au 514-613-0179

41/2 très propre. Près du CÉGEP et ITA. À la semaine ou au mois. Entretien journalier. Internet. Netflix. Nombreux autres avantages. Tout inclus. Pour informations : 581.466.0179 (30/03)

DIVERS À VENDRE

DISTRIBUTEUR D'ASPIRATEURS CONVENTIONNEL RECONDITIONNÉS ET DE MARQUES RÉPUTÉES. BEAUCOUP DE PIÈCES ELECTROLUX. SERVICE DE TOUTES LES MARQUES. 418 498-2575 (30/03)

CHAMBRES À LOUER

LA POCATIÈRE. Chambres à louer dans grand



APPEL D'OFFRES PUBLIC N°AOP-2026-04

La Ville de La Pocatière requiert des soumissions pour une **offre de services reliés à l'exploitation des ouvrages de traitement d'eau potable de la Ville de La Pocatière sise au 106, route de Sainte-Anne-Saint-Onésime.**

Les soumissions seront reçues au greffe de la Ville, au 412, 9^e Rue, à La Pocatière, et ce, jusqu'au **7 avril 2026, à 11 h 00**, heure et date auxquelles elles seront ouvertes publiquement. Il appartient au soumissionnaire de s'assurer auprès du greffe que l'enveloppe contenant sa soumission a bel et bien été reçue dans le délai imparti. L'offre qualitative et l'offre financière doivent être transmises en un exemplaire original papier selon le principe de la double enveloppe, c'est-à-dire dans une enveloppe extérieure contenant deux enveloppes distinctes, opaques et cachetées, portant respectivement les mentions « Enveloppe A - Offre qualitative » et « Enveloppe B - Offre financière », laquelle enveloppe devra être remise en mains propres ou par messagerie. Les soumissions envoyées par télécopieur ou par courriel ne sont pas acceptées.

Toute personne désireuse de déposer une soumission doit prendre connaissance du règlement numéro RM-3 sur la gestion contractuelle, sur la délégation de pouvoirs à certains fonctionnaires et sur les règles de contrôle et de suivi budgétaires, disponible sur le site internet de la Ville, et s'y conformer en tout temps, à défaut de quoi sa soumission pourra être rejetée ou le contrat octroyé résilié de plein droit par la Ville si le non-respect est découvert après l'attribution du contrat.

Les soumissionnaires doivent se procurer les documents d'appel d'offres sur le système électronique d'appel d'offres approuvé par le gouvernement du Québec (SEAO) www.seao.ca.

La Ville se réserve le droit de retrancher du contrat certaines parties des travaux, équipements ou services requis en vertu du présent appel d'offres, et ce, sans que le soumissionnaire puisse retirer sa soumission ou réviser à la hausse les prix soumis.

La Ville de La Pocatière ne s'engage à accepter ni la soumission ayant obtenu le meilleur pointage global ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers les soumissionnaires. Le contrat est adjugé sur décision du conseil de Ville, à sa seule discrétion, et la Ville ne peut être liée d'aucune autre façon que par une résolution de son conseil.

Donné à La Pocatière ce 9^e jour du mois de mars 2026.

La Greffière,
M^e Élodie Freund, notaire



PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE KAMOURASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GABRIEL-LEAMANT

APPEL D'OFFRES N° 2024-179-1 REMPACEMENT DE PONCEAUX

La Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant requiert des offres pour des travaux de remplacement de ponceaux sur l'avenue de la Rivière et des Érables.

Les formules de soumission et les documents faisant état des conditions à respecter ou à connaître sont contenus dans le document qui est disponible en s'adressant au Service Électronique d'Appel d'Offres (SEAO). Le lien est le suivant : www.seao.ca.

Le soumissionnaire qui se verra octroyer le contrat devra réaliser les travaux selon les plans et devis produits par la firme Bouchard Service-Conseil S.E.N.C.

La Municipalité ne s'engage à accepter ni la soumission la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, et elle décline toute responsabilité à l'égard de l'un ou l'autre des soumissionnaires en cas de rejet de toutes les soumissions. La Municipalité se réserve le droit de retrancher certaines parties du contrat ou d'augmenter certaines quantités, et ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis à la suite d'une telle décision. Le contrat est adjugé sur décision du conseil municipal, à sa seule discrétion, et le conseil ne peut être lié d'aucune autre façon que par une résolution.

Date limite de dépôt des soumissions : Le 24 mars 2026, 10 h 30
Les documents doivent être déposés à l'attention de M^{me} Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière.

Lieu du dépôt des soumissions :
12, avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant (Québec), G0L 3E0

Date d'ouverture des soumissions : Le 24 mars 2026, 10 h 31
Lieu d'ouverture des soumissions :

12, avenue des Érables, Saint-Gabriel-Lalemant (Québec), G0L 3E0

Municipalité de Saint-Gabriel-Lalemant
M^{me} Sylvie Dionne, directrice générale et greffière-trésorière

CERCLE DE FERMIERES
Saint-Roch-des-Aulnaies
DÉGUSTATION DE SOUPES. Le Cercle de Fermières de Saint-Roch-des-Aulnaies invite la population environnante à sa dégustation de soupes, le dimanche 22 mars 2026 de 11h30 à 13h. Au menu : grande variété de soupes et potages, pain de ménage, gâteau Reine Élisabeth, breuvage. Lieu : la salle communautaire, 1 038, de la Seigneurie, Saint-Roch-des-Aulnaies. Coût : 10\$ (gratuit pour les enfants de 12 ans et moins). Pour informations, appelez le 418 354-7729

CHEVALIERS DE COLOMB
Saint-Pacôme - Conseil 10086
SOUPER MÉCHOUI. Les Chevaliers de Colomb - Conseil 10086 vous invitent à leur incontournable souper méchoui le dimanche 29 mars 2026 dès 17h. Lieu : le centre municipal de Saint-Pacôme. Formule à emporter ou déguster sur place entre amis. Prix : \$21. Réservez vos cartes chez : Donald (418-308-0672) ou Nicole (418-308-0563.) Bienvenue à tous.

CLUB DE L'ÂGE D'OR
Saint-Pamphile
SOUPER DANSANT. Le Club de l'âge d'or de Saint-Pamphile vous invite à un souper dansant avec la musique de Jean-Yves Grenier, le dimanche 15 mars 2026 à 15h. Lieu : la salle communautaire, 3b, route Elgin Sud, Saint-Pamphile. Coût : 20\$ pour les membres et 22\$ pour les non-membres. Aucune réservation n'est nécessaire.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS
Saint-Alexandre
DINER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Alexandre-de-Kamouraska vous invite à son dîner suivi de bingo et danse. Vous pouvez apporter votre vin. Il y aura des prix pour la rentrée et un tirage pour le partage bingo. Date : le mardi 10 mars 2026 à 12h. Lieu : le complexe municipal, 629 route 289, Saint-Alexandre. Prix : 15\$. Pour réservation : Diane Chouinard (418-495-3209) ou Béatrice Bélanger (418-495-1153 / 418-495-5364.) Bienvenue à tous.

Saint-Pascal
DÎNER CABANE À SUCRE. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Pascal vous invite à un dîner cabane à sucre, suivi d'un bingo. Au menu : soupe aux pois, repas de cabane, tarte au

sirop d'érable. Date : le jeudi 19 mars 2026 dès 11h30. Lieu : le centre socio culturel de Saint-Pascal. Prix : \$15. Réserver avant le lundi 16 mars 2026 au 418-492-6622 (Denise Landry.)

Saint-Philippe-de-Néri
BRUNCH PRINTANIER. Le Club des 50 ans et plus de Saint-Philippe-de-Néri vous invite à son brunch printanier, le dimanche 22 mars 2026 entre 10h et 12h. Lieu : Centre municipal de Saint-Philippe. Vous pouvez réserver votre place auprès des membres du CA et de Luce Garon (418-498-3130.)

COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT
Sainte-Hélène
 21 mars de 11h à 13h au Club de motoneige Les Loups et au Club de ski de fond Les Pentes-Ouf, 5201, route du Pont-de-Broche à Sainte-Hélène : dîner hot dog et crêpes sur le BBQ. Bienvenue à tous!
 22 mars à 13h à la salle municipale de Sainte-Hélène, 531, rue de l'Église : Marche printanière vers la cabane à sucre au 4118, rang 4 Ouest à Sainte-Hélène. Gratuit et ouvert à tous!

HEMA-QUEBEC
Saint-Pascal
COLLECTE DE SANG. Héma-Québec a un urgent besoin de sang ! Un jour, c'est peut-être vous qui en aurez besoin ! Une collecte de sang aura lieu prochainement. Date : le mercredi 25 mars 2026 de 14h à 19h30. Lieu : Centre socio-culturel, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT (hema-quebec.qc.ca ou au 1 800 343-7264).

LES ALCOOLIQES ANONYMES
Saint-Pascal
 Si vous voulez arrêter de boire et vous ne le pouvez pas, nous pouvons vous aider. Informations au 418-867-3030, 1-888-857-4784, www.aa.org.

LES GROUPES FAMILIAUX AL-ANON
 Que pouvez-vous faire lorsqu'un de vos proches boit trop ? Al-anon-alateen-quebec-est.ca, tél. : 1-844-725-2666.

NARCOTIQUES ANONYMES
-La Pocatière
Groupe Revivre. Réunion tous les jeudis de 19h30 à 21h00, au 203, 4e avenue Painchaud. Entrée principale, puis salle en haut à droite, -Rivière-du-Loup
Groupe Courage. Réunion tous les dimanches de 19h30 à 21h00, à l'Unité Domrémy, 4 rue de Gaspé. Entrée principale.

SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE KAMOURASKA-L'ISLET
La Pocatière
CONFÉRENCE. La Société d'horticulture et d'écologie de Kamouraska l'Islet invite la population à une conférence fort intéressante sur l'entretien des bleuétiers, animée par Mme Marie-Claude Carboneau. Date : le mercredi 18 mars 2026 à 19h30. Lieu : l'ITAQ campus La Pocatière.

A VENDRE



Pommes de terre
 PATATES ROUGES
 Sac de 50 lb.
 Mario Lavoie
 Ferme Lavoisine, Saint-Denis
 Rés. : 418 498-3307



LOCATION DE VÉHICULE, CAMION, CUBE REMORQUE OUVERTE OU FERMÉE
418.856.2824

Avis public

Régie des alcools, des courses et des jeux

AVIS DE DEMANDES RELATIVES À UN PERMIS OU À UNE LICENCE

Toute personne, société ou association au sens du Code civil peut, dans les 30 jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ci-après mentionné en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assermenté qui fait état de ses motifs, ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les 45 jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à la personne, et être adressée à la **Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, bureau 9.01, Montréal (Québec) H2Y 1B6.**

NOM ET ADRESSE DU DEMANDEUR	NATURE DE LA DEMANDE	ENDROIT D'EXPLOITATION
Gestion JS.CA Inc 768, rue Beaudet Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0	Addition d'une terrasse au permis de restaurant avec option traiteur à la suite de la cession de l'établissement.	AUBERGE FOIN DE MER 85, avenue LeBlanc Kamouraska (Québec) G0L 1M0 Dossier : 2229987

Québec

SUDOKU

JEU N° 962

				8				
8		1	5					
		2	4	7				3
	5	3				4	1	
	4			6			5	
6								7
			7	2				
	1			4			9	2
		5			3			

RÈGLES DU JEU :
 Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres 1 à 9 une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : vous ne devez jamais répéter les chiffres 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.

RÉPONSE DU JEU

8	4	7	3	1	6	5	9	2
2	6	5	8	4	7	1	3	9
3	8	4	2	5	1	6	9	7
7	9	6	3	4	8	5	2	1
9	1	2	5	6	7	3	4	8
6	3	8	9	2	4	1	7	5
5	7	1	8	6	3	9	4	2
4	2	4	6	9	3	8	1	7
1	5	3	9	6	2	4	8	7
4	3	6	2	8	1	9	7	5

MOTS CROISÉS

1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

1. Propension — Belle-fille.
2. Conspué — Dégouter.
3. Un des éléments de l'os iliaque — Répandu çà et là.
4. Indique la quantité — Utiles en couture.
5. Transmis par la voix — Période historique — Petit if.
6. Genre — Faire descendre par le gosier.
7. Clavicule — Poisson volant — Germanium.
8. Lettre grecque — Salie de boue.
9. Être humain — Au bord du palais.
10. Graminée — Partie inférieure du système jurassique.
11. Grand mammifère carnivore —

VERTICALEMENT

1. Se dit d'une pierre qui pouvait transformer les métaux en or.
2. Possédés — Plante insectivore.
3. Liquide sucré — Charge obligatoire.
4. Moment d'arrêt — Très court.
5. Renforce une interrogation — Surplus.
6. Gain d'appoint — Métal précieux — On le fait infuser.
7. Réponse négative — Qui cherche à attirer.
8. Utile en dessin — À poil.
9. Commun — Attachés.

10. Touche à la Bolivie — Étend par traction.

11. Dose de radiations — Êtres vivants fixés au sol.

12. Canal du corps — Crochet double.

RÉPONSE DU JEU

X	E	S	R	M	E	T	S	E	S	12	
U	S	W	H	N	O	I	L	I	11		
S	I	T	S	I	P	L	A	V	10		
T	E	L	M	W	O	H	6				
E	E	T	O	R	I	O	I	8			
E	E	I	O	X	E			7			
R	V	A	V	A	R	T	E	6			
R	L	V	A	R	T	E	5				
R	L	V	A	R	T	E	4				
T	D	E	S	E	M	E	3				
S	H	I	N	O	I	N	2				
H	E	C	O	N	I	1					
U	R	H	A	N	B	R	1				
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12



VÉHICULES
D'OCCASION
Approuvés



CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ

CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ • CERTIFIÉ



2022 HONDA CIVIC
SPORT

CVT, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électr., sièges av. chauff., caméra de recul, toit ouvrant. #1-1260

67 969 KM

23 995\$



2022 HONDA CIVIC LX

CVT, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électr., sièges av. chauffants, caméra de recul. #1-1251

88 212 KM

22 995\$



2021 HONDA CR-V
SPORT
TRACTION INTÉGRALE

CVT, tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, toit ouvrant, cam. de recul, vitres teintées. #1-1221

78 989 KM

28 552 \$



2022 HONDA CR-V
SPORT 4WD

CVT, tout équipé, air clim., AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges chauff., toit ouvrant, caméra de recul, vitres teintées. #1-1120

108 112 KM

25 981\$



2021 HONDA HR-V LX
2WD

CVT, tout équipé, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, cam. de recul. #1-1262

25 822 KM

23 725\$



2015 HONDA CR-V EX
TRACTION INTÉGRALE

CVT, air climatisé, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, gr. électr. sièges av. chauff., cam. de recul, toit ouvrant, vitres teintées. #S8077A

177 300 KM

13 682\$



2016 HONDA CIVIC LX

CVT, AM/FM, Bluetooth, groupe électrique, sièges avant chauffants, démarreur à distance. #S7637A

143 945 KM

13 511\$



2018 NISSAN
QASHQAI S

Manuelle, air clim., groupe électrique, AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, sièges a. chauffants, cam. de recul. #11236A

105 272 KM

11 995\$



2025 TOYOTA RAV4
HYBRID XLE
4 ROUES MOTRICES

Auto., tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges av. chauffants, vitres teintées, toit ouvrant, cam. de recul. #K8088A

27 185 KM

44 995\$



2021 HONDA CIVIC LX

CVT, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, groupe électrique, sièges avant chauffants, caméra de recul. #1-1264

147 253 KM

17 995\$



2022 CHEVROLET
BOLT EV 1LT
ÉLECTRIQUE

Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM, Bluetooth, sièges avant chauffants, caméra de recul. #Z7950A

41 777 KM

23 995\$



2024 NISSAN
SENTRA
SV

Air climatisé, groupe électrique, AM/FM/MP3, Bluetooth, sièges avant chauffants. #1-1244

24 172 KM

21 884\$



2025 CHEVROLET
TRAX 2RS

Auto., air climatisé, groupe électrique, AM/FM, Bluetooth, sièges avant chauffants, vitres teintées, cam. de recul. #1-1238

19 597 KM

27 994\$



2024 NISSAN KICKS S

Air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, caméra de recul. #1-1229

8 856 KM

22 995\$



2022 NISSAN ROGUE SL
4 ROUES MOTRICES

Tout équipé, air climatisé, AM/FM/MP3, Bluetooth, cuir, sièges chauffants, caméra de recul, toit ouvrant, vitres teintées. #E7699B

53 018 KM

26 495\$



2017 HONDA
RIDGELINE SPORT
4 ROUES MOTRICES

Automatique, air climatisé, gr. électr., AM/FM/CD/MP3, Bluetooth, vitres teintées, sièges av. chauff., cam. de recul, toit ouvrant. #K8104A

114 281 KM

26 995\$

Rivière-du-Loup
Honda



MICHAEL GAUTHIER
Propriétaire
418 860-9919



OLIVIER OUELLET
Conseiller certifié
418 551-5579



GUY DESROSIERS
Conseiller certifié
418 714-0752



CHARLES-ANTOINE BEAULIEU
Conseiller certifié
418 868-5021



VALÉRIE CHOUINARD
Directrice des
services financiers

